

## **LE TRAVAIL DE TERRAIN**

### **9.1. Contexte de l'étude**

#### **9.1.1 Choix du sujet d'étude**

Le choix de notre sujet de thèse n'a pas été dicté, de même que pour plusieurs collègues enseignants, par des exigences issues directement du terrain d'action<sup>o</sup>. En espérant que notre CDD dans un établissement du secondaire italien se transformât en CDI, et n'ayant pas la certitude de pouvoir garder pendant quelques années notre poste dans la même école (ou dans un établissement de la même filière), nous avons entrepris des études doctorales en didactique des langues avec, à la fois, l'impossibilité de jouir d'un futur champ d'expérimentation désigné et la liberté de choisir un sujet proche de nos intérêts. La deuxième raison ayant impérativement prévalu sur la première, vu notre intérêt pour les langues de spécialité et notre curiosité envers les sciences, nous avons envisagé la possibilité de les conjuguer dans un domaine, peut-être, plutôt insolite dans notre pays : l'enseignement potentiel du français de spécialité au lycée scientifique, filière générale (et, donc, non professionnalisante) garantissant parfois, pendant toute la durée du cycle, l'étude de l'anglais et d'une deuxième langue vivante étrangère.

#### **9.1.2. L'établissement**

Le lycée scientifique, cursus d'études de 5 ans, constitue, donc, une filière générale du secondaire visant à garantir aux apprenants un rapport équilibré entre les disciplines scientifiques et littéraires. Il est considéré comme une école formative par sa rigueur méthodologique, sa tendance à l'analyse, son esprit critique et la sensibilité culturelle qu'il permet d'acquérir. C'est l'un des lycées qui sont normalement considérés comme le point de départ propédeutique aux études universitaires le plus adéquat. Plusieurs établissements prévoient, outre l'emploi du temps « traditionnel », la mise en place de filières expérimentales, visant à enrichir et à actualiser la préparation culturelle. Cela inclut même l'introduction d'une deuxième langue vivante étrangère, afin de favoriser l'acquisition de connaissances et capacités critiques tout en utilisant des langages et des instruments d'analyse concernant des sociétés et des cultures différentes. Le site [http://archivio.pubblica.istruzione.it/scuola\\_e\\_famiglia/classica.shtml](http://archivio.pubblica.istruzione.it/scuola_e_famiglia/classica.shtml) fournit des détails supplémentaires à ce sujet. Nous ajoutons que nous sommes en train de rédiger ce travail juste pendant la période où le ministère de l'Éducation nationale a décrété l'introduction d'une réforme visant à éliminer cette option (cf. avant-propos), suscitant de nombreuses contestations, notamment de nature culturelle. Pour cette raison, le site indiqué pourrait présenter des pages en construction<sup>o</sup>.

Présentons, maintenant, l'établissement qui nous a accueillie lors de l'expérimentation sur le terrain° Il s'agit du lycée public « F. Lussana » de Bergame (Italie du Nord, région : Lombardie, <http://www.liceolussana.com/>), qui peut se vanter d'avoir une longue tradition pédagogique et d'adhérer, avec succès, à de nombreux projets impliquant plusieurs disciplines au niveau local, national et international. Le proviseur et les professeurs de français qui nous ont accueillie dans leurs classes étaient, donc, particulièrement dynamiques, au courant par rapport aux exigences des apprenants dans un contexte moderne et tout à fait disposés à collaborer avec nous dans la réalisation d'une étude visant à améliorer les conditions et les supports d'apprentissage des adolescents. L'établissement dans lequel s'est déroulée l'expérimentation possède trois laboratoires de langues et trois salles d'informatique (cependant, pas toujours disponibles, compte tenu des nombreuses classes et de l'emploi du temps de chacune).

### **9.1.3. Les apprenants**

Les destinataires des tâches que nous avons administrées étaient, donc, des apprenants de 13 à 19 ans, fréquentant le lycée scientifique, dont le niveau de connaissance en français se situait entre A1 et B2 du CECR (informations fournies par les professeurs titulaires).

Comme les apprenants ne se destinaient pas encore à des professions spécifiques, et afin de leur proposer des tâches susceptibles de les motiver, nous avons choisi des sujets différents (actuels, utiles et parfois un peu ludiques), compte tenu du curriculum scolaire, de l'âge et des intérêts des destinataires. N'oublions pas d'ajouter que, selon les principes de l'approche actionnelle, il s'agissait notamment de tâches réalistes et que les supports utilisés, très souvent en version informatisée, étaient des documents les plus authentiques possibles (cf. 3.13., 4.5.5., 6.7., chap. 9 à 11). Il nous semble opportun de souligner que l'analyse du corpus obtenu d'après les réponses aux questionnaires préalablement distribués à plusieurs catégories de publics compétents, dont nous parlerons ensuite, nous a permis de cibler les exigences suivantes de la part des apprenants concernés (cf. chap. 2, 4.7.1., 5.3., 5.4., 8.1.) :

- apprendre à se débrouiller en France/dans un pays francophone dans la vie quotidienne ;
- être suffisamment capables de comprendre, lire, parler, écrire le français scientifique (notamment, en raison des exigences liées aux échanges Erasmus/Leonardo dans les universités, dont ils seront participants potentiels) ;
- s'entraîner à la réalisation de tâches, en langue française, inhérentes aux activités propres d'un étudiant/d'un professionnel en disciplines scientifiques (compte tenu du niveau linguistique et de la préparation scientifique acquise).

Précisons que, étant donné que les manuels les plus récents, conçus d'après les principes de l'approche actionnelle, contiennent de nombreuses activités concernant, par exemple, le déplacement d'un point à un autre de la ville à pied/en métro, la recherche d'une chambre à louer, la réponse à une petite annonce, la compilation d'une fiche, la rédaction de lettres de motivation, les courses etc., nous nous sommes concentrée dans la recherche et dans la création de tâches envisageant les autres exigences constatées (notamment, en relation avec le français de spécialité). En fait, des tâches semblables ne sont présentes que très rarement dans les manuels destinés, à la fois, à tous les apprenants fréquentant le lycée général.

## **9.2. Mise en place de la recherche-action**

### **9.2.1. Caractéristiques de « notre » recherche-action**

Comme nous l'avons déjà explicité, nous avons choisi de mener, pour notre travail, une recherche-action<sup>o</sup> Elle est de type expérimental (et donc, analytique, déductive et avec un contrôle élevé des données explicites, même si – parfois – il pourrait arriver qu'elle s'éloigne un peu de ces caractéristiques). (Cf. 8.2., 8.6., chap. 11). En tant que recherche expérimentale, elle requiert « *des entretiens et/ou une recherche-action, dans une approche compréhensive* » et « *des questionnaires établis en fonction de théories et/ou d'expériences en laboratoire, dans une approche explicative* » (Narcy-Combes, J.-P. 2005 : 104). Nous avons voulu déterminer à l'avance notre posture afin d'entreprendre une démarche cohérente, de gérer d'une façon adéquate le choix de celle-ci et de bien employer ses outils, de comprendre de façon efficace la complémentarité entre compréhension/explication/interaction etc. (Cf. 8.1.1., 8.5.1., 8.5.2.). Vu notre condition exceptionnelle d'« invitée » au sein d'un établissement d'accueil, au sein duquel nous avons mené notre recherche-action soumise à des contraintes institutionnelles plutôt rigoureuses, il nous est difficile de nous reconnaître tout à fait dans l'une des postures répertoriées dans le tableau à la p. 350 (cf. annexes, 8.5.1., 8.5.2.). En nous appuyant sur les observations supplémentaires de l'auteur cité ci-dessus, prévoyant quand même l'existence d'autres attitudes ou de combinaisons d'attitudes, notre posture correspondrait à une condition intermédiaire entre l'« aide à l'apprenant » et le « respect de l'ordre et des règles ». La première est liée au « besoin de reconnaissance » et au souhait de promouvoir l'autonomie guidée de l'apprenant, la deuxième au « besoin de sécurité/de pouvoir », motivée par notre condition d'enseignante pas encore titularisée (malgré les acquis préalables possédés), ne pouvant pas profiter d'un établissement « fixe » dans lequel planifier opportunément des recherches en didactique de longue durée, impliquant des apprenants « connus » (cf. chap. 9 à 14). Les caractéristiques générales de la recherche-action d'après J.-P. Narcy-Combes, et que nous avons choisie en tant que positionnement pour les démarches à

entreprendre au sein de notre travail, ont été déjà illustrées au chap. 8. L'auteur a remarqué que la recherche-action est une recherche plongée dans l'interaction sociale, dans la vie réelle, et qu'il ne s'agit pas d'une recherche de laboratoire : elle exige donc, à la fois, innovation, créativité, scientificité et distanciation (*idem* : 121). Il a ajouté qu' « *une recherche-action doit mesurer la validité pratique des emplois qu'elle fait des descriptions de la langue ou de l'apprentissage* » (*idem* : 133), que « *la conduite de la partie recherche varie selon les contextes* » et que la première étape relève du terrain : il s'agit, en effet, de l'identification d'un problème, pour la résolution duquel il est fondamental de mener une réflexion, de prendre du recul, de regarder vers la (les) théorie(s) et/ou vers d'autres pratiques, dans le but de trouver de nouvelles solutions. Grâce à l'apport des regards sur les théories et des pratiques d'autres contextes, de même qu'à la réflexion en groupe, les chercheurs arriveront, dans la plupart des cas, à redéfinir le problème constitué par une action à mener. Les objectifs de l'action à mener jailliront suite à cette nouvelle identification de l'action en question° Cela permettra de déterminer, dans l'optique de la recherche, les variables à étudier (*idem* : 114-115). Pour cette raison, il est souhaité que s'instaurent l'organisation d'un travail en équipe et la négociation de l'action de la part de tout le groupe (cf. chap. 10).

Étant donné que notre recherche-action concerne l'enseignement/apprentissage de la langue française et qu'elle a été menée dans un pays issu de la tradition linguistique et culturelle romane, sur le « *continuum action research – recherche-action* » (Narcy-Combes, J.-P. 2005 : 114), nous nous situons du côté du cadre de la tradition française de la *recherche-action* (objective et visant à la vérification d'hypothèses). Une approche systémique (Morin 1999) sera donc adoptée, dans le cadre de la pensée répondant à la pensée cartésienne, réductrice. Nous tenons à remarquer que notre travail a été soumis à de nombreuses contraintes institutionnelles, nous permettant exclusivement la mise en place d'une expérimentation limitée, sans rétroaction évaluable par nous-même, prévoyant surtout des macro-tâches sous forme de cyberquêtes (cf. 3.13., 6.4., 10.3. et suiv., chap. 11, chap. 12) dans la salle d'informatique ou dans le laboratoire de langues multimédia du lycée concerné (à utiliser pendant quelques heures et à partager avec d'autres professeurs).

N'étant pas professeure titulaire/remplaçante/vacataire dans ce lycée, nous avons dû respecter, en outre, les contraintes institutionnelles et la planification annuelle des collègues en service. Avant de présenter le compte rendu de notre travail de terrain, nous examinons les résultats de l'enquête préliminaire (cf. chap. 7, 8.1., chap. 9), propédeutique pour encadrer les besoins du public visé et pour le choix de tâches potentiellement appropriées. Nous avons inséré les textes intégraux des questionnaires administrés dans les annexes (annexes n° 14, n° 15 et n°16).

### **9.3. Organisation du travail**

En fonction de notre problématique, du contexte et de la méthodologie de la RA choisie, nous allons annoncer notre plan de recherche et le calendrier suivi. Afin de mieux cerner les objectifs à atteindre et les contenus à envisager lors du travail de terrain, nous avons réalisé une enquête préliminaire, impliquant des destinataires potentiellement compétents et ayant des caractéristiques différentes. Ensuite, avant le démarrage de l'expérimentation, des entretiens avec les enseignantes titulaires de français et le proviseur du lycée choisi ont été prévus pour planifier le travail, choisir les classes participantes et connaître l'établissement, les caractéristiques des apprenants le fréquentant. L'enquête préalable s'est déroulée pendant toute l'année 2008. Vers la fin de cette année-là, nous avons pris les premiers contacts avec le lycée « F. Lussana », dont l'une des professeures de français, en qualité de porte-parole et de coordinatrice de notre intervention dans l'établissement, nous a conseillé d'intervenir comme invitée dès la rentrée 2009, en raison de nombreuses contraintes scolaires et institutionnelles. Pour les mêmes raisons, notamment liées à l'emploi du temps, la phase préparatoire de la recherche a eu lieu pendant les mois de septembre/octobre 2009, les tâches ont été administrées dans les classes participantes en octobre/novembre 2009, le questionnaire d'appréciation a été proposé aux lycéens une fois le premier trimestre terminé. Comme nous le précisons davantage, une intervention plus prolongée/diluée pendant l'année scolaire n'a pas été autorisée.

### **9.4. QUESTIONNAIRES (compte rendu de l'enquête préliminaire)**

Au début de l'année 2008, nous avons élaboré trois questionnaires en italien (anonymes, selon les principes de la recherche-action). La formulation choisie a été celle du « questionnaire à réponse ouverte ». Bien qu'il pose le problème de la synthèse par l'enquêteur et soit coûteux à enregistrer (saisie et recodage des données), il est susceptible de favoriser l'empathie avec le répondant et permet, souvent, d'obtenir plusieurs informations intéressantes, de type qualitatif. Ces questionnaires (que, pour des raisons de praticité, nous avons administré, si possible, par courriel étaient opportunément différenciés, même par rapport au nombre/aux types de questions et aux publics (moins d'*items* pour les plus jeunes, davantage pour les destinataires expérimentés) ; ils visaient à préparer un travail sur le terrain (prévu pour l'automne 2009). Une fois identifiée la problématique, nous avons bâti les questionnaires, compte tenu de la nécessité de mieux connaître le domaine sur lequel portait notre étude. Pour ce faire, nous avons repéré les thèmes concernant l'enquête, puis les informations primaires recherchées, nous permettant de rédiger, au fur et à mesure, tous les *items*. Nous avons posé, en premier, les questions portant sur les déterminants sociaux des

répondants, puis celles concernant leurs expériences scolaires/universitaires/professionnelles et linguistiques (cf. 4.6.1., 5.2. à 5.6.). Ces dernières ont été suivies par des questions plus implicantes et plus précises, portant progressivement vers les thèmes visés par notre question initiale de recherche et sollicitant les destinataires à exprimer un avis, à donner des conseils et à écrire des observations supplémentaires en la matière (cf. 3.1.2., 3.2., 5.2. à 5.6., 6.1.1., 6.4., 6.6.1.). Remarquons que nous nous sommes présentée aux répondants potentiels tout en fournissant des informations supplémentaires, personnelles et universitaires, par rapport au texte introduisant chaque questionnaire. Les destinataires de notre enquête étaient constitués par :

1. Des apprenants majeurs qui allaient terminer le lycée scientifique (ou des étudiants qui, après leur « *diploma di maturità scientifica* » – diplôme de fin d'études de la filière scientifique – fréquentaient justement des facultés scientifiques, la faculté d'ingénierie ou celle de médecine) ;
2. Des étudiants qui allaient avoir leur licence/mastère/doctorat dans les disciplines déjà citées, ou de jeunes professionnels spécialisés dans ces mêmes disciplines, ayant fréquenté le lycée scientifique et ex-participants au Projet Erasmus/autre en France ;
3. Des professionnels ayant obtenu un mastère (une ancienne maîtrise) ou bien un doctorat dans les domaines en question, qui avaient travaillé (ou avaient fait des stages, ou avaient participé à des congrès) en pays francophones.

Le but de l'enquête préliminaire (terminée à la fin de décembre 2008) était, donc, d'évaluer les expériences de caractère linguistique des interviewés (en contexte scolaire, extrascolaire et professionnel) et les « *desiderata* » (en vue d'un éventuel – ou d'un ultérieur – séjour d'étude, de travail ou de recherche en contexte francophone), afin d'en tenir compte lors du choix/de l'élaboration des tâches à proposer aux destinataires de notre expérimentation, susceptibles de vivre des expériences du même genre dans l'avenir (cf. 5.1.1., 5.2., 5.3., 5.3.1., 5.5., 5.6.). Nous avons inséré les textes intégraux des questionnaires dans les annexes (n° 14 à n° 16) ; soulignons que, lors de l'examen des données obtenues, nous en avons reformulé, au fur et à mesure, les *items* en français (cf. chap. 9). Dans les paragraphes suivants, nous présenterons le compte rendu détaillé des résultats obtenus.

### **9.5. « QUESTIONNAIRE *POST-LICEO* » (compte rendu)**

Nous commençons par l'examen des données concernant le « Questionnaire *Post-Liceo* », constitué de 31 *items*, dont 8 (*items* 1, 5, 8, 10, 18, 20, 22, 29) ont fait l'objet d'une analyse statistique. Il a été difficile de repérer des destinataires ayant les pré-requis convenables à notre enquête. À cet effet, nous avons contacté de nombreux lycées de

plusieurs régions italiennes mais – dans les écoles ayant des classes adaptées à participer à notre recherche – les chefs d'établissement ne nous ont pas répondu, n'ont pas été disposés à parler avec nous, ou bien n'ont pas réussi à convaincre les professeurs de langues à proposer le questionnaire à leurs apprenants. Il en est de même par rapport aux étudiants universitaires, désormais très intéressés par leur nouvelle vie et, quelquefois, désireux d'oublier leur expérience scolaire. En outre, ces derniers devaient avoir passé, impérativement, le « *diploma di maturità scientifica* » (examen de fin d'études du secondaire de la filière scientifique), afin que nous puissions profiter le plus possible de leurs avis concernant la filière d'études secondaires faisant l'objet de notre recherche.

Cependant, grâce à la collaboration de quelques connaissances et de collègues qui étaient au courant de notre travail de recherche en cours (auxquels nous adressons la plus vive reconnaissance), du printemps à l'automne 2008 nous avons réussi à atteindre le nombre de 60 participants, nécessaire pour élaborer une analyse statistique. Afin de bien garder l'anonymat de chaque personne, nous mentionnerons les données recueillies en parlant au masculin et nous citerons uniquement les « *capoluoghi di provincia* » (chefs-lieux d'appartenance) en tant que lieux d'origine des interviewés (en effet, plusieurs participants résident dans de petites villes ou de petits villages). Nous adopterons aussi ces critères pour le traitement des données concernant les destinataires des deux autres questionnaires.

Parmi les 60 jeunes gens qui ont rempli notre « questionnaire *post-liceo* » il y avait des garçons et des filles, dont nous ajoutons les informations supplémentaires suivantes :

### Profil des répondants (sur 60 personnes)

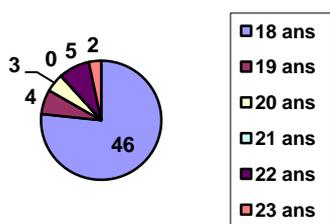


Figure 9.5.a : Âge des participants (chef-lieu et province)

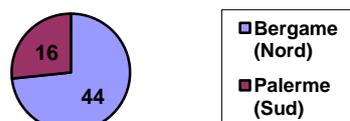


Figure 9.5.b : Ville d'origine des participants

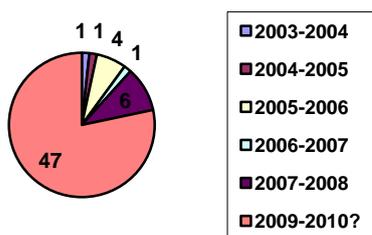


Figure 9.5.c : Année académique d'immatriculation

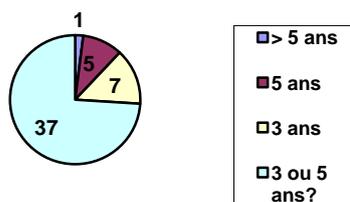


Figure 9.5.d : Durée prévue des études choisies

## Observations supplémentaires

-**Âge** : Remarquons qu'en Italie le lycée dure 5 ans et que les apprenants, commençant ce cycle d'études de 13 à 14 ans, le terminent, normalement, entre 18 et 19 ans.

-**Ville** : Bergame et sa province se trouvent dans l'Italie du Nord (région : Lombardie), Palerme et sa province dans l'Italie du Sud (région : Sicile). Dans les zones où vivent les jeunes en question, l'étude de la langue française est encore très valorisée (même en contretendance par rapport à ce qui se passe ailleurs en Italie et aux derniers événements à caractère sociopolitique, cf. avant-propos). Cela justifie l'intérêt envers notre recherche de la part des apprenants qui ont accepté de remplir le questionnaire (et de leurs professeurs !).

Nous avons essayé de contacter aussi des établissements dans lesquels ont été réalisées des expériences d'enseignement axées sur le *CLIL* – surtout dans les régions du Val d'Aoste et du Frioul-Vénétie Julienne, y compris à l'aide de collègues y travaillant – sans aucun résultat.

Cela démontre, en effet, notre constatation du manque d'une culture de l'importance de la recherche pédagogique dans notre pays, car l'engagement requis aux professeurs était uniquement de proposer à leurs apprenants de remplir soigneusement le questionnaire – sous garantie d'anonymat – même à la maison (cf. 9.8.).

-**Année académique d'immatriculation** : Précisons qu'en Italie il n'existe pas de « délais fixés à court terme » pour soutenir tous les examens de la faculté choisie avant la fin de l'année académique et que, probablement, parmi les étudiants interviewés il y avait des jeunes qui avaient travaillé ou qui s'étaient réorientés après avoir quitté les établissements du secondaire. Cela explique le fait d'avoir accepté, parmi les participants à notre enquête, des sujets ayant les caractéristiques déjà mentionnées (surtout par rapport à l'âge) : il ne s'agissait donc pas de cas exceptionnels.

-**Durée prévue des études choisies** : Nous ajoutons qu'en Italie la « *laurea breve* » (3 ans) correspond, en France, à la licence et que la « *laurea specialistica ou magistrale* » (*laurea breve* + 2 ans) est équivalente au master. Quelques facultés (par exemple, médecine) prévoient des cursus uniques de 5 ou 6 ans (« *laurea a ciclo unico* »).

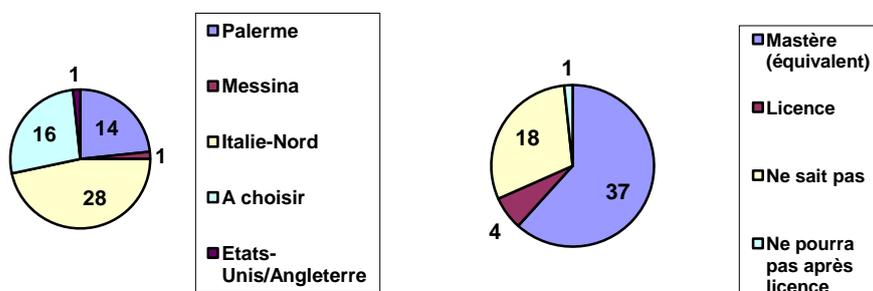
### 9.5.1. « Questionnaire *post-liceo* » : items 1 à 9

Après ces observations préliminaires visant à commenter la partie introductive du « questionnaire *post-liceo* », nous allons analyser maintenant en détail les 31 *items* proprement dits. Les 9 premiers incluent des questions concernant la faculté, le lycée, la langue(s) étudié(e)s, la disponibilité aux déplacements à l'étranger.

Faculté	Fréquence	Pourcentage	Faculté	Fréquence	Pourcentage
Je ne le sais pas	10	16,6%	Physiothérapie	2	3,3%
Psychologie	1	1,6%	Sc. de la Formation	1	1,6%
Agronomie	1	1,6%	Chimie et Tech. Pharm.	1	1,6%
Ingénierie	13	21,6%	Economie	3	5%
Architecture	2	3,3%	Vétérinaire	1	1,6%
Bio-Technologies	1	1,6%	Sc. de l' Infirmier	2	3,3%
Sciences Naturelles	2	3,3%	Médecine	9	15%
Tech. de laboratoire	3	5	Langues	4	6,6%
Droit	2	3,3%	Design	1	1,6%

### Item 1 : Faculté universitaire choisie/à choisir

**Item 1 :** Nous soulignons que le lycée scientifique italien est considéré – selon les spécialistes et dans l'opinion publique – comme une école très formative aussi bien dans le milieu littéraire que dans le domaine scientifique (et, donc, comme une filière propédeutique même pour des études supérieures de caractère différent).

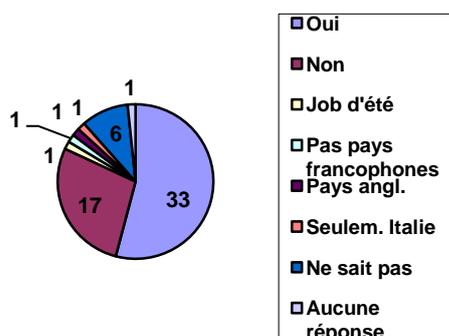


### Item 2 : Siège de l'université fréquentée (ou à fréquenter)

### Item 3 : Niveau envisagé d'études supérieures

**Item 2 :** D'après les réponses des interviewés, il est évident que la plupart d'entre eux avaient choisi ou choisiront des universités italiennes très proches de leur propre domicile actuel (le domaine de notre enquête ne prévoit pas de réfléchir davantage à ce sujet).

**Item 3 :** Un étudiant – ne souhaitant pas s'éloigner de Palermo – a affirmé que le mastère de niveau supérieur par rapport à la licence qu'il désirait obtenir n'était pas encore activé dans cette université.



Voyage/échange	Fréquence	%
Échange scolaire à Antibes	37	61,6%
Voyage scolaire en France (autres villes)	5	8,3%
Voyage scolaire à Prague ???	1	1,6%
Voyage à Lyon, mais pas avec l' école	1	1,6%
Aucun voyage ou échange scolaire	16	26,6%

### Item 4 : Voyage / échange scolaire effectué en pays francophones

### Item 5 : Disponibilité au travail en pays francophones

**Item 4 :** Même si les interviewés étaient encore des lycéens ou des étudiants en faculté, nous avons voulu tester également leur disponibilité envers la recherche d'un emploi – temporaire ou non – dans un pays francophone pendant les années à venir. En effet, à notre avis, c'était un moyen assez efficace pour stimuler leur intérêt vers des thèmes concrets liés à l'utilité (et à l'utilisation sur le terrain) des langues étrangères et, notamment, d'une langue autre que l'anglais (du reste, carrément pas envisagée par deux participants).

**Item 5 :** De nombreuses personnes ont été très synthétiques dans leurs réponses ; parfois, ce sont les affirmations de leurs camarades les plus attentifs qui nous ont permis de reconstruire leurs expériences. Seulement deux lycéens ont écrit spontanément des appréciations sur leur séjour à Antibes et sur l'utilité de celui-ci.

<i>Ville (province) du lycée</i>	<i>Participants déjà diplômés</i>	<i>Participants pas encore diplômés</i>	<i>Total (sur 60)</i>
Palerme	13 (2004 à 2008)	3	16
Bergame	0	44 (2009 ? En cours...)	44

**Item 6 :** Ville du lycée fréquenté (+ année de diplôme)

**Item 6 :** Pour garder l'anonymat, nous mentionnons uniquement le « *capoluogo* » (chef-lieu d'appartenance) de la province des participants.

**Item 7 :** Tous les répondants avaient fréquenté des lycées publics (aucun graphe nécessaire). Cette question a été motivée par le fait que quelquefois, en Italie, ce sont surtout certains établissements gérés par des institutions religieuses ou par des associations laïques qui sont particulièrement attentifs à la formation linguistique de leurs apprenants, les encourageant souvent (même s'ils ne sont pas inscrits au lycée linguistique) à effectuer des vacances-étude ou à suivre des cours de langues l'après-midi. Cependant, d'après des données déjà analysées ou à analyser, il est possible de relever que quelques-unes des écoles publiques fréquentées par les participants encourageaient des initiatives linguistiques fort approuvables.

<i>Langue(s) étudiée(s)</i>	<i>Fréquence</i>	<i>%</i>
Français + Anglais	52	86,6%
Anglais	7	11,6%
Français	1	1,6%

**Item 8 :** Langue(s) étrangère(s) étudiée(s) au lycée

	Français	Anglais	Français +Anglais (2 langues pendant 8 ans)	Langue étrangère (non spécifiée)	L3
Collège (3 ans)	8				
Lycée (5 ans)	25	27		4	
Collège+Lycée (8 ans)	22	20	0		1
Lycée (2 à 3 ans)		2			
École primaire (1 an)	1				

**Item 9 :** Langues étrangères étudiées à l'école (lieu et durée, réponses obtenues)

**Item 8 :** Précisons que, depuis quelques années, les lycéens fréquentant la filière d'études examinée peuvent choisir, outre les sections traditionnelles, des *sections expérimentales* (privilégiant l'étude des mathématiques, de l'informatique, de la physique, des sciences naturelles ou de *deux langues étrangères* – dont la première est partout l'anglais) tout en assurant quand même un rapport équilibré entre les disciplines scientifiques et littéraires.

**Item 9 :** Nous signalons que, dans le système scolaire italien, la durée du collège est de 3 ans après l'école primaire (5 ans) et que, ensuite, les jeunes fréquentent le lycée (5 ans).

### 9.5.2. « Questionnaire *post-liceo* » : *items 10 à 19*

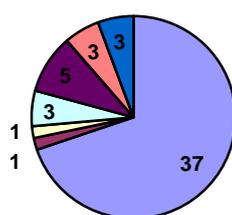
Ils concernent les séjours linguistiques effectués (lieu, durée, âge), la connaissance du français avant/après l'expérience, les attestations linguistiques obtenues.

Pays	Fréquence	%
FRANCE (Antibes)	30	50%
FRANCE (autres villes)	1	1,6%
IRLANDE	1	1,6%
ANGLETERRE	3	5%
ANGLETERRE et IRLANDE	1	1,6%
ANGLETERRE et FRANCE (Antibes)	6	10%
IRLANDE, MALTE et FRANCE (Antibes)	1	1,6%
TURQUIE (Istanbul) ???	1	1,6%
AUCUN SEJOUR LINGUISTIQUE	16	26,6%

#### Item 10 + 11 : Séjours linguistiques à l'étranger et localité(s) choisie(s)

**Item 10 et item 11 :** Le lycéen étant parti en vacances-étude en Turquie (Istanbul) pendant deux semaines n'a écrit aucun détail supplémentaire concernant la langue étudiée, ne nous permettant pas d'évaluer sa réponse d'une façon plus précise, du point de vue linguistique...

Durée	Fréquence
Antibes(1 semaine)	37
Un séjour (2 semaines)	11
Deux séjours (2 sem. chacun)	2
Istanbul (2 semaines)	1



15 à 17 ans (Antibes)
13 ans
14 ans
15 ans
16 ans
17 ans
18 ans

**Item 12 :** Durée de l'éventuelle vacance-étude à l'étranger (7 personnes ont effectué plus d'un séjour)

**Item 13 :** Âge lors du départ à l'étranger (7 personnes ont effectué plus d'un séjour)

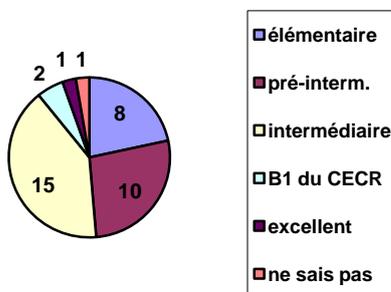
**Item 12 et item 13 :** Connaître l'âge des participants lors de leurs séjours à l'étranger nous a semblé opportun, afin de réfléchir sur l'enseignement/apprentissage des langues pendant les années au lycée scientifique, même en contexte extrascolaire. Nous remarquons que, lors de cette expérience, tout le monde – ou presque – devait avoir déjà terminé le collège.

**Item 14 :** Tous les lycéens/étudiants ayant séjourné à l'étranger connaissaient déjà le français avant leur voyage, même si – spontanément – quelqu'un a affirmé qu'il le connaissait « juste un peu » (aucun graphe nécessaire). Il nous paraît important de souligner qu'une seule personne avait fait un séjour vacances-étude en France non organisé par l'établissement scolaire qu'elle fréquentait.

Période	Collège	Lycée	Collège + Lycée	École primaire, Collège, Lycée
3 ans	7 personnes			
5 à 6 ans		19 personnes	1 personne	
8 ans			16 personnes	
9 ans				1 personne

**Item 15 et 16 :** Étude du français avant le séjour à l'étranger (lieu et durée)

**Item 15 et item 16 :** Nous soulignons que nous avons voulu proposer les *items* en question à tous les interviewés afin de savoir s'ils avaient suivi, à l'étranger, des cours de langues destinés aux adolescents débutants ou faux-débutants. Cependant, en répondant, les participants ont donné des interprétations différentes aux questions, car un seul a indiqué pendant combien d'années il avait étudié le français avant son voyage. Pour cette raison, dans l'impossibilité d'évaluer opportunément chaque situation individuelle, nous avons choisi – selon les données fournies par la plupart des interviewés – de considérer la durée globale des études suivies.



Attestation linguistique	Fréquence	%
DELFL scolaire B1	7	11,6%
TRINITY (anglais)	3	5%
FIRST B2 (anglais)	1	1,6%
FIRST (anglais)	2	3,3%
Att. non spécifiée angl.	1	1,6%
Att. non spécifiée	3	5%
Cours, pas d'examen	1	1,6%
Aucune attestation	42	70%

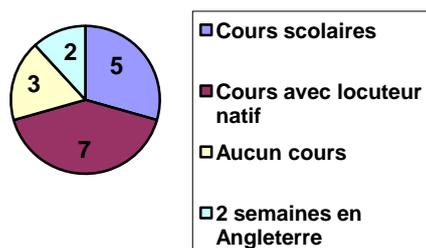
**Item 17 :** Niveau de connaissance du français avant la vacance-étude (autoévaluation°  
Les autres participants n'ont pas répondu)

**Item 18 :** Attestations linguistiques obtenues

**Item 17 :** Il s'agissait d'une question dont l'analyse des données impliquait la prise en compte des observations concernant les deux *items* précédents.

**Item 18 :** Depuis quelques années, dans les établissements italiens du secondaire la possibilité de fréquenter des cours préparatoires à la soutenance des épreuves valables pour obtenir des attestations linguistiques est en forte augmentation (notamment pour le DELFL scolaire). Nous avons donc pensé qu'il était possible d'interviewer les jeunes participants même à ce sujet.

Ces résultats montrent carrément la nécessité d'intensifier l'information linguistique à ce sujet aussi bien auprès des professeurs qu'auprès des apprenants.



**Item 19 : Modalité de préparation aux épreuves des certifications (seules réponses obtenues)**

**Item 19 :** cf. item 18.

### 9.5.3. « Questionnaire *post-liceo* » : items 20 à 31

Ces *items* portaient sur le désir de participer à une expérience Erasmus et sur la ville préférée, sur l'apprentissage du lexique scientifique au lycée et sur les éventuelles modalités d'étude des cours fréquentés (y compris le CLIL) ainsi que sur d'éventuelles observations supplémentaires.

Paris	Marseille	Lyon	Annecy	Paris/ Nice	Paris/ Bordeaux	Paris/ Nice/ Cannes	Paris/ Arles/ Nice	Paris/ Lyon	France ? Spagnola ?	Aucune préfér.	Aucune réponse
21	3	1	1	2	1	1	1	1	4	5	19

**Item 20 : Participation Erasmus en France (demande)**

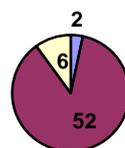
**Item 20 :** Nous avons posé cette question aux participants afin de les faire réfléchir sur la possibilité de faire une expérience d'étude dans le domaine choisi et de vie quotidienne dans un pays dont ils avaient déjà étudié la langue, offrant de nombreuses opportunités de formation aux Italiens en mobilité. En outre – surtout pour ceux qui n'envisagent pas de quitter leur foyer pour poursuivre leurs études – à notre avis un long séjour à l'étranger pourrait constituer une expérience très significative au niveau humain, favorisant le développement de l'autonomie et, dans un contexte international, le contact enrichissant avec des cultures différentes. (À plus long terme, dans un contexte professionnel – comme nous l'avons déjà expérimenté – les différences entre la mentalité et la capacité opérationnelle de ceux qui ont séjourné ou travaillé à l'étranger et celle de leurs collègues ayant trouvé un poste dans un endroit assez proche de chez eux deviennent fort évidentes...).

Participation potentielle Erasmus (France)	Fréquence	%
OUI	38	63,3%
NON	19	31,6%
PEUT-ETRE	1	1,6%
JE NE LE SAIS PAS	1	1,6%
OUI, mais priorité Pays anglophones	1	1,6%

**Item 21 : Ville française préférée pour le « Projet Erasmus » (seules réponses obtenues)**

**Item 21 :** Nous regrettons le manque de détails visant à motiver le choix (par exemple, dans le cas des étudiants les plus âgés, la présence d'une certaine université prestigieuse, de centres de recherche ou d'entreprises constituant un atout potentiel pour la future insertion professionnelle...). Les participants à l'enquête ont mentionné les noms de ces localités sans savoir, quelquefois, s'il s'agissait de villes universitaires ou non°

Options proposées	Fréquence	%
Oui	51	85%
Non	3	5%
Assez utile	1	1,6%
Aucune réponse	1	1,6%
Connaître au minimum une LE	1	1,6%
Oui, mais aussi littérature	1	1,6%
Je ne le sais pas	1	1,6%
Question trop difficile	1	1,6/



**Item 22 : Apprentissage du lexique scientifique et TP propédeutiques aux activités typiques des étudiants Erasmus et des professionnels du domaine scientifique**

**Item 23-24-25 : Cours scolaire de langues de sujet scientifique suivis (cf. item 22)**

**Item 22 :** Le nombre élevé de personnes ayant répondu affirmativement n'exprime pas, à notre avis, l'exigence d'abandonner l'étude de la littérature française et de la grammaire, mais plutôt celle d'organiser les cours scolaires de langues vivantes d'une façon « dynamique », avec la mise en place de nombreuses activités orales et non « détachée » de la future réalité du contexte de travail. Il serait profitable d'utiliser, à cet effet, des supports (et des ressources humaines) susceptibles de motiver les apprenants, dans l'attente de sortir de la salle de cours pour mettre en pratique d'une façon efficace, sur le terrain, des contenus plus que suffisants pour se débrouiller dans la vie professionnelle et – détail non négligeable – dans la vie pratique.

**Items 23-24-25 :** Par rapport à la structure des cours considérés, soulignons que les 2 jeunes ayant répondu affirmativement à la question n° 23 avaient participé à des leçons pendant lesquelles les professeurs avaient prévu la « lecture et compréhension de textes sur des sujets scientifiques en langue étrangère ». Ils n'ont pas spécifié si la langue en question était le français ou l'anglais, cependant, d'après leurs réponses à la question n° 8, nous avons déduit

qu'il s'agissait de l'anglais. Il nous est difficile d'écrire des observations sur les supports pédagogiques utilisés par les professeurs des apprenants interviewés, car ces derniers n'ont donné aucune réponse à ce sujet. À travers les réactions à la question n° 24, nous déduisons que ces enseignants avaient choisi des supports papier « traditionnels » (photocopies, livres, revues ou journaux), parce que leurs apprenants n'ont pas mentionné la lecture ou l'analyse de textes publiés sur des sites Internet (remarquons que l'emploi de l'ordinateur en classe de langue représente encore une « nouveauté » et une « raison d'orgueil », dans plusieurs établissements italiens) ou d'autres supports didactisés.

**Items 26-27-28 :** Expériences d'enseignement/apprentissage concernant le CLIL : aucune réponse positive (aucun graphe nécessaire). Chacun était invité à indiquer, dans l'affirmative, les disciplines impliquées, à exprimer ses impressions et à ajouter ses observations. Nous avons déjà écrit quelques lignes sur l'impossibilité d'obtenir des réponses, dans notre enquête, de la part de personnes ayant fréquenté des lycées au sein desquels avaient été réalisées des initiatives pédagogiques de ce genre, y compris dans les disciplines non scientifiques. Nous-même et, bien sûr aussi les collègues ayant collaboré à notre initiative, nous avons dû expliquer aux participants la signification de l'acronyme CLIL et les modalités de réalisation de quelques expériences dont nous avons connaissance.

Malheureusement, donc, tous les jeunes interviewés ont répondu négativement à ces dernières questions.

Activité proposée	Fréquence	%
OUI, sujets d'actualité scientifique	2	3,3%
OUI, quelquefois sujets de biologie	2	3,3%
NON, mais exercices en anglais dans le livre de physique (jamais faits)	1	1,6%
OUI, histoire (la constitution anglaise) ???	2	3,3%
JAMAIS	53	88,3%

Affirmations/propositions des répondants	Fréquence
École italienne à améliorer	2
Promouvoir séjours/échanges scolaires	1
Promouvoir initiatives avec DNL et CLIL	2
Plus de conversation/assistants étrangers	3
Étude d'une troisième LVE	1
Aucune idée	1

**Item 29+30 :** Lecture en classe de textes scientifiques (heures de mathématiques et de SVT) en LE

**Item 31 :** Observations supplémentaires facultatives des participants (seules réponses obtenues)

**Items 29 et 30 :** Compte tenu de la question n° 29, nous mentionnons aussi le sujet des textes lus. En outre, deux réactions nous paraissent dignes d'être commentées : l'une, parce qu'elle met en évidence le manque de correspondance existant, parfois, entre le manuel et le choix méthodologique du professeur qui l'a adopté, l'autre, par... l'énorme étourderie de ceux qui l'ont écrite (cf. annexe n° 18) !

**Item 31 :** Précisons que nous avons traduit en français les commentaires supplémentaires (propositions, suggestions, critiques liées à l'expérience des interviewés, cf. annexe n° 19), de même que les réactions détaillées, déjà synthétisées dans tous les tableaux précédents.

#### **9.5.4. Pour résumer**

L'apport des données obtenues grâce au « Questionnaire *post-liceo* » a été sans doute utile pour notre recherche. L'intérêt montré par les répondants envers le choix potentiel de sujets scientifiques en classe de langue a confirmé notre hypothèse initiale (cf. chap. 7) et nous a encouragée dans notre idée de proposer aussi des tâches à ce sujet, permettant ainsi de varier le contenu des séances « traditionnelles ». Les réactions positives des jeunes ayant participé à des initiatives linguistiques scolaires à l'avant-garde et les souhaits de ceux qui aimeraient la réalisation de changements institutionnels, à l'enseigne de la modernité et de la créativité, nous ont soutenue dans notre projet de choisir des supports nécessitant l'emploi d'ordinateurs connectés à Internet et privilégiant des thèmes liés à l'actualité, susceptibles d'apporter des changements même par rapport au rôle de l'apprenant (plus autonome/motivé, cf. chap. 3) et de l'enseignant (en qualité de médiateur/tuteur, cf. chap. 4).

En outre, vu que « *le nombre de jeunes en partance pour l'étranger va augmenter, la France étant une destination très recherchée pour la haute qualité de son système éducatif et de ses conditions de vie* » (Wehrle 2010 : 26), par le biais de notre recherche nous espérons avoir permis à des lycéens/anciens lycéens d'Italie de réfléchir concrètement sur l'importance des échanges culturels entre pays différents et sur la prise en compte – parfois sous-évaluée – du choix de séjourner dans un pays francophone.

#### **9.6. « QUESTIONNAIRE ERASMUS » (compte rendu)**

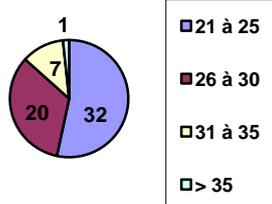
Continuons le compte rendu de notre enquête en présentant les résultats issus de l'analyse du deuxième questionnaire (« Questionnaire Erasmus », avec 40 *items*), dont 9 (*items* 1, 4, 8, 14, 21, 22, 25, 31, 39) ont fait l'objet d'une analyse statistique. Il a été adressé à des étudiants fréquentant des facultés scientifiques, la faculté d'ingénierie et celle de médecine (ou à de jeunes professionnels spécialisés dans ces domaines), ayant participé au « Projet Erasmus » (« Leonardo », autre) en France et ayant obtenu, de préférence, un « *diploma di maturità scientifica* » (diplôme de fin d'études du secondaire, filière scientifique). Il a été très difficile de réussir à atteindre le nombre de 60 participants à l'enquête – nécessaire, afin d'analyser selon des critères statistiques quelques *items* – car les lois pour le respect de la vie privée n'ont pas permis aux universités italiennes de fournir les noms et les coordonnées des étudiants en mobilité et des « anciens Erasmus ». En outre,

plusieurs interviewés, ayant déjà l'équivalent d'un mastère (d'une ancienne maîtrise) se sont rendu compte beaucoup mieux que les étudiants proprement dits de la nécessité d'aider la recherche en didactique et de l'importance de la connaissance des langues en milieu professionnel. Il nous semble opportun d'introduire notre commentaire en précisant que, lors de l'élaboration de ce questionnaire, les destinataires envisagés étaient uniquement – comme nous l'avons déjà expliqué – des étudiants ayant participé au « Projet Erasmus » (« Projet Leonardo », autre) en France, ou des étudiants en mobilité lors de l'interview, avec un diplôme italien de filière scientifique, de même que le public idéal concerné par les recherches de notre thèse.

Cependant, face aux difficultés pratiques de caractère juridique (impossibilité d'accéder aux données universitaires, diffusion interdite de celles-ci de la part du secrétariat) qui nous empêchaient d'atteindre les résultats quantitatifs souhaités, nous avons décidé d'accepter aussi les contributions de quelques participants diplômés du lycée classique, du lycée linguistique ou ayant obtenu un baccalauréat de la filière technique. Les expériences de ces interviewés se sont révélées intéressantes et ont été, pour nous, source de réflexion<sup>o</sup> Pour la même raison, nous avons accepté un nombre – extrêmement limité – d'étudiants et de jeunes professionnels ayant séjourné dans d'autres pays francophones, un étudiant ayant participé au « Projet Erasmus » en Angleterre (mais ayant fait des expériences linguistiques significatives par rapport à l'étude du français) et un jeune professionnel d'origine française, ayant obtenu le « bac S » en France, ancien étudiant Erasmus ainsi qu'ancien doctorant en Italie : avec son « profil à rebours », par rapport à celui recherché, il a fait l'objet d'une petite « réflexion supplémentaire » de caractère comparatif entre les expériences et les desiderata d'un ex-étudiant italien et celles d'un ex-étudiant français. Ce même jeune scientifique a accepté de remplir aussi notre « *questionario professionisti* » (questionnaire adressé aux professionnels), dont nous parlerons ensuite.

Il nous paraît important de préciser que nous avons accepté, parmi les destinataires de notre enquête, un étudiant inscrit à la faculté de sport et une personne fréquentant la faculté de sciences économiques (option : économie du tourisme). Notre motivation est la suivante : dans le premier cas, le participant – de même que ses collègues italiens – avait dû aussi passer des examens de bio-ingénierie, de physiologie, d'anatomie, de pharmacologie, de neurologie, de médecine du sport, d'hygiène etc. ; dans le deuxième, l'offre formative prévoit des cours de mathématiques, d'informatique, de statistique etc., conjointement à l'étude des langues étrangères. À notre enquête ont participé, donc, 60 étudiants et jeunes professionnels dont nous mentionnons, d'une façon anonyme, les données suivantes :

## Profil des répondants (sur 60 personnes)



Zone d'origine
<b>Italie du Nord</b> (Pavie 1, Varese 1, Bergame 4, Belluno 2, Bologne 3, Ravenna 1, Udine 4, Milan 4, Gênes 1, Forlì 1, Reggio Emilia 1, Brescia 1, Parma 1, Padoue 1, Turin 1, Trieste 1, Gorizia 1, Mantova 1)
<b>Italie du Centre</b> (Rome 9, Rieti 1, Pisa 2, Ascoli Piceno 2, Lucca 1, Teramo 1, Sienne 1)
<b>Italie du Sud/Îles</b> (Caserta 1, Catanzaro 1, Salerno 2, Naples 3, Cagliari 1, Bari 1, Palerme 1, Foggia 1, Brindisi 1)

Figure 9.6.a : Âge des participants.

Tableau 9.6.b : Provenance géographique des participants (N°B. Un participant français à ajouter).

Université	Fréquence
Paris (Paris V: 1; Paris VI: 2; Institut Curie: 2; Paris VII: 12; Paris XI: 1; Paris XII: 4; Institut Cochin : 1 ; Non spécifiée : 5)	28
Lyon (Lyon Sud : 1 ; INSA : 1 ; IRCE : 1 ; Univ. Claude Bernard: 1; ENS: 2; Non spécifiée : 2)	8
Anancy-ESIA	1
Caen	3
Montpellier (École Polytechnique Universitaire : 2 ; Non spécifiée : 1)	3
Lille (Lille 1 : 1 ; Univ. Des Sciences et des Technologies : 1 ; Non spécifiée : 1)	3
Aix-Marseille II	1
Rennes	1
Strasbourg (Univ. Louis Pasteur : 1 ; Non spécifiée : 1)	1
Dijon - ENSBANA	1
Versailles-Saint-Quentin + SAMTECH	2
Nice	1
Nantes - INRA	1
Grenoble - CHU	1
Autres pays : Lausanne (2) ; Sheffield GB (1) ; Louvain La Neuve - Univ. Catholique : 1 ; Turin - Politecnico + Pisa - École Normale Supérieure : 1	5

Tableau 9.6.c : Université française (autre) fréquentée lors de l'échange.

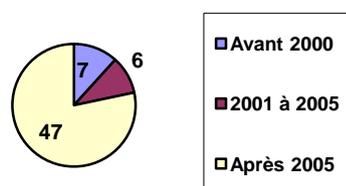


Figure 9.6.d : Année universitaire de l'expérience à l'étranger.

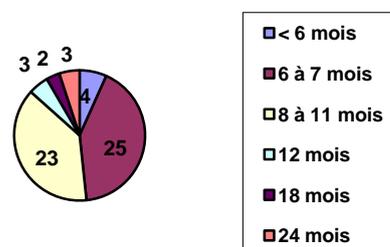


Figure 9.6.e : Durée de l'expérience.

### 9.6.1. « Questionnaire Erasmus » : items 1 à 9

Suite aux informations visant à encadrer le profil des destinataires du « *Questionario Erasmus* », nous allons aborder ces 40 *items*, les accompagnant opportunément, si possible, de nos réflexions. Les 9 premières questions concernaient les études effectuées et les langues apprises (lycée et université), de même que la disponibilité aux séjours d'étude/travail en pays francophones.

Faculté	Fréquence	%	Faculté	Fréquence	%
Biologie	9	15%	Physique	2	3,3%
Biotech. Méd. et Pharm.	7	11,6%	Informatique	3	5%
Chimie Industrielle	2	3,3%	Vétérinaire	1	1,6%
Chimie	2	3,3%	Fac de Sport	1	1,6%
Agronomie	1	1,6%	Économie du Tourisme	1	1,6%
Médecine et Chir.	15	25%	Sc. Naturelles	1	1,6%
Mathématiques	3	5%	Ingénierie	9	15%
Sc. Et Tech. Alimentaires	2	3,3%	Biotech. Industrielles	1	1,6%

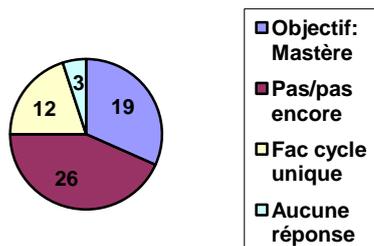
### Item 1 : Faculté universitaire choisie

**Item 1 :** Rappelons que nous avons déjà expliqué les raisons pour lesquelles nous avons retenu les candidatures des interviewés en question, en particulier dans certains cas.

Université	Fréquence
<b>Italie du Nord</b> (Milan : Statale 6; Bicocca 3; Vita e Salute-S. Raffaele 1; Turin – Politecnico 3; Pavie 1; Bergame 1; Padoue 2; Bologne 2; Udine 5; Trieste 1; Parma 2; Gênes 1; Modena e Reggio Emilia 2)	30
<b>Italie du Centre</b> (Roma : La Sapienza 7 ; Tor Vergata 3 ; Campus Biomedico 1; Pisa 4; Urbino 1; Sienne 1)	17
<b>Itali edu Sud/Îles</b> (Naples : Federico II 1; Seconda 4; Bari 3; Università della Calabria 1; Cagliari 1; Palerme 1; Foggia 1)	12
<b>Autre</b> (Toulouse : 1 participant français)	1

### Item 2: Universités italiennes (autres) fréquentées par les participants

**Item 2 :** Remarquons que, cette fois, il s’agit d’une répartition assez bien équilibrée et plutôt représentative par rapport au territoire national.



Disponibilité	Fréquence	%
Oui	45	75%
J’y travaille déjà	3	5%
Peut-être	3	5%
Pas actuellement	3	5%
Je crois que non	2	3,3%
Non	1	1,6%
Ne sais pas	1	1,6%
Préférence pays anglophones	1	1,6%
Je regrette réponse négative précédente	1	1,6%

### Item 3 : Inscription en Mastère (équivalent italien)

**Item 3 :** Le niveau d’études déjà atteint par les interviewés – compte tenu du fait que de nombreux jeunes avaient 21-25 ans – était, par conséquent, assez élevé, justifiant, donc, le choix d’une formation universitaire facultative à l’étranger.

### Item 4 : Disponibilité à travailler dans un pays francophone

**Item 4 :** Face à la possibilité de travailler dans l’un des pays considérés au sein de notre enquête, l’attitude des interviewés a été, en général, très positive. Ces réponses reflètent bien la situation occupationnelle italienne : en effet, de nombreux scientifiques de notre pays apprécient les conditions de travail et la rétribution de leurs collègues français.

Expériences de travail en pays francophones	Fréquence
Pas encore	37
Aucune réponse	4
Actuellement doctorant/chercheur/professionnel en pays francophones	9
Déjà travaillé/déjà stagiaire/actuels voyages ou contacts professionnels	9
Jobs saisonniers pour financer le séjour Erasmus	1

#### Item 5 : Séjours de travail effectués en pays francophones

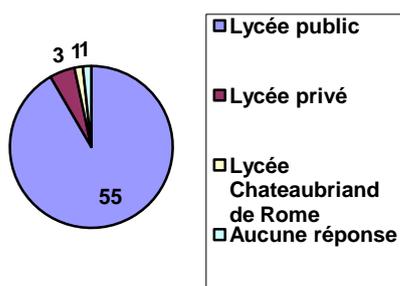
**Item 5 :** Les témoignages examinés (cf. annexe n° 20) mettent en relief le rôle capital joué par la connaissance de la langue française – acquise ou perfectionnée sur le terrain – dans les expériences d’abord d’échange universitaire, ensuite de stage, de travail ou d’études supérieures dans un pays francophone. Il s’agit d’un atout dont l’utilité est reconnue non seulement par les intéressés, mais aussi par leurs professeurs, par leurs employeurs ou par des partenaires étrangers.

Ville du diplôme de fin d’études secondaires (province)	Fréquence
Même ville que celle de résidence (cf. p. )	53
Terni	1
Caserte	1
Bari	1
Cagliari	1
Cremona	1
Varese	1
Tulle (Limousin, Corrèze)	1
Gifhorn (Allemagne)	1

École secondaire fréquentée	Fréquence
Lycée scientifique/équivalent	50
Lycée classique (5) /linguistique (1)	6
Lycée technique ( <i>Istituto tecnico</i> )	4

#### Item 6 : Ville du diplôme de fin d’études secondaires (province) et type de diplôme obtenu

**Item 6 :** Rappelons que nous avons déjà écrit quelques observations préliminaires, par rapport à la filière d’études du diplôme obtenu. Il nous paraît utile d’observer qu’un jeune technicien a écrit, un peu « vexé », qu’en Italie tous les diplômes du secondaire permettent d’accéder à l’université et que l’on sous-entend, souvent, que tous les étudiants ont fréquenté le « plus prestigieux » lycée scientifique (vu que les lycées techniques s’appellent, dans notre pays, « *istituti tecnici* » et que le manque d’une dénomination commune implique, pour de nombreuses personnes, l’idée qu’il s’agit d’écoles « de deuxième catégorie ». Pourtant, dans le message accompagnant ce questionnaire, nous avons motivé notre choix uniquement comme une exigence liée au sujet de notre thèse et au domaine de notre recherche.



#### Item 7 : Fréquence école publique/privée

Langue(s) étudiée(s)	Fréquence	%
Anglais et Français	11	18,3%
Anglais	34	56,6%
Français	5	8,3%
Allemand	2	3,3%
Anglais et Espagnol	1	1,6%
Anglais, Allemand, Russe	1	1,6%
Anglais, Français, Espagnol	1	1,6%
Anglais, Français, Allemand	2	3,3%
Anglais et Allemand	3	5%

#### Item 8 : Langue(s) étrangère(s) étudiée(s) au lycée

**Item 7 :** Cette question a été posée aux répondants pour les mêmes raisons mentionnées à la p. ... (voir « Questionnaire *post-liceo* »). Remarquons que le « Lycée Chateaubriand » de Rome est, en effet, un établissement français d'État à l'étranger (mais, selon plusieurs Italiens, c'est une « école française privée », vu les frais de scolarité élevés à régler chaque année).

**Item 8 :** Les participants les plus jeunes (grâce à une réforme scolaire italienne) ont étudié deux langues étrangères (en général, français et anglais). En particulier, un interviewé a écrit qu'il a appris, en réalité... 4 langues étrangères : anglais, allemand, latin et grec ! Il voulait nous communiquer, d'une façon un peu « provocante », que ses professeurs de langues classiques et ceux de langues vivantes avaient adopté la même méthode d'enseignement...

Années d'étude scolaire de la deuxième LVE	Fréquence
5 ans	14
1 an	1
2 ans	1
5 ans L2 et 3 ans L3	2
Cours extrascolaires d'anglais (2 ans)	1
Cours extrascolaires d'allemand (1 an)	1
Anglais à l'école primaire	1
Collège et lycée : anglais + allemand (8 ans)	1
Aucune réponse	38

**Item 9 :** Nombre d'années d'étude scolaire de la deuxième LVE

**Item 9 :** Lorsque les répondants ne fréquentaient pas encore l'université, l'étude de deux LVE n'était pas obligatoire au collège et facultatif dans un nombre limité de lycées.

### 9.6.2. « Questionnaire Erasmus » : *items 10 à 23*

Ils concernent les séjours linguistiques effectués, la connaissance du français avant l'expérience Erasmus/Leonardo, l'étude du français pendant le séjour à l'étranger (modalité, durée, niveau, lieu), les éventuelles certifications obtenues.

Séjour(s) effectué(s)	Fréquence
Séjours linguistiques (1 sem. à 3 mois)	17 (14 à 24 ans)
Autres séjours (1 sem. à 13 mois)	4 (14 à 30 ans)
Aucun séjour d'étude avant Erasmus	39
<i>Lieu du/des séjour(s) linguistique(s) – plusieurs réponses possibles :</i> France (1), Londres (2), Angleterre (7), Wiesbaden – Francfort (1), Allemagne (1), Irlande (2), Dublin (1), Cork – Irlande (1), Oxford (1), Cambridge (1), Graz – Autriche (1), Etats-Unis (2), Barcelone (1), Cardiff (1), Cannes (1), Muenster (1), Saint Petersburg (1).	

**Item 10 à 13 :** Séjours linguistiques effectués avant l'expérience Erasmus/Leonardo (+ âge, durée, lieu)

**Items 10, 11, 12, 13 :** Dans les annexes (annexe n° 21), nous avons inséré des détails supplémentaires et quelques réponses concernant des expériences qui ont eu lieu après les séjours linguistiques considérés dans notre enquête.

Connaissance du français avant le séjour	Fréquence	%
Oui	17	28,3%
Non	25	41,3%
Un peu	13	21,6%
Pas très bien	1	1,6%
Presque rien	2	3,3%
Cours de la fac	1	1,6%
Français scolaire (inefficace)	1	1,6%

**Item 14 : Connaissance du français avant le séjour Erasmus/Leonardo**

**Item 14 :** Précisons qu'il s'agit tout à fait d'une autoévaluation des interviewés, comprenant le niveau linguistique atteint. Les adjectifs ont été choisis par les répondants.

Apprentissage du français avant Erasmus	Fréquence
Cours particuliers	4
Cours universitaires (Italie)	3
Collège	8
Lycée	6
Collège + Lycée	11
Lycée + cours pré-Erasmus	1
Séjour linguistique	1
Ecole primaire+Collège	1
Ecole primaire+Collège+Lycée	1
Collège+autodidacte+famille en France	1

**Item 15 : Lieu/époque de l'apprentissage du français avant le séjour Erasmus/Leonardo (participants ayant étudié la langue auparavant)**

Période d'étude	Fréquence
12 ans	1
8 ans	10
5 ans	6
3 ans	10
2 ans	1
2 à 3 mois	1
1 mois	1
2 semestres fac	1
Quelques mois	1
2 semaines séjour ling.	1
10 jours (20h) avec locuteur natif	1
Aucune réponse	2

**Item 16 : Temps consacré à l'étude du français avant le séjour Erasmus/Leonardo**

**Items 15 et 16 :** Nous avons traduit uniquement les réponses des jeunes ayant répondu affirmativement à la question<sup>o</sup>

Niveau langue (autoévaluation)	Fréquence
Bon anglais, français presque « inexistant »	1
Insuffisant	2
Bon anglais et bon français	1
Niveau scolaire	3
Bon	6
Discret	1
Macaronique	1
Très bon	1
Très bon anglais	1
Bilingue italien/français	1
Aucune réponse/réponse non pertinente	16

**Item 17 : Niveau de connaissance du français avant le séjour Erasmus (autoévaluation ; adjectifs choisis par les participants ; uniques réponses obtenues)**

Étude du français en France	Fréquence
Oui	32
Non	23
Pratique orale avec collègues/amis	5
5 mois après mon arrivée	1
En retard	1
Cours de la fac déjà terminés !	1
Quelques cours seulement	1
Après 1 mois de séjour	1
Projet TANDEM (Montpellier)	1
Cours de la fac	1
Cours intensif (pour trouver des amis !), inefficace	1

**Item 18 : Étude du français dans le pays francophone par les répondants (plusieurs réponses acceptables)**

**Item 17 :** Précisons qu'il s'agit tout à fait d'une autoévaluation des interviewés, comprenant le niveau linguistique atteint. Les adjectifs ont été choisis par les répondants.

**Item 18 :** Un jeune a signalé que, à Montpellier, on promouvait le projet « TANDEM », visant à mettre en relation des étudiants de langue maternelle française désirant apprendre les langues avec des étudiants étrangers, pour des échanges de conversation°

Modalité/lieu d'étude du français à l'étranger	Fréquence
Cours organisés par l'université d'accueil	28
Cours particuliers	2
Autodidacte à Nice (livre+support audio)	1
Cours Mairie de Paris XVe (soir)	1
Cours pour étudiants/doctorants à Lyon 1	1
Autodidacte+cours universitaire de français médical (Lyon)	1
Admis à un cours pour chercheurs étrangers (CNRS Marseille)	1
Cours intensifs universitaires de 2 semaines	Information signalée
Cours universitaires gratuits dans plusieurs villes	Information signalée

**Item 19 + 20 :** Modalités et lieu d'étude du français pendant le séjour Erasmus

**Items 19 et 20 :** Deux personnes ont signalé l'existence, à Caen, de cours intensifs (15 jours) organisés par l'université, d'autres ont écrit que les cours organisés par l'université étaient gratuits.

Niveau de français après le séjour	Fréquence
Bon/intermédiaire	11
Suffisant/élémentaire	8
Discret	7
Niveau B 1 du CECR	1
Très bon/élevé	4
Locuteur natif/bilingue	2
Comme une vache espagnole	1
Je viens de commencer/ je vais commencer	3
Aucune réponse	37

Attestation(s)	Fréquence	%
Aucune	48	80%
Pas encore	3	5%
DELFB1	1	1,6%
DALF C1	1	1,6%
Goethe et PET	1	1,6%
Goethe et Trinity	1	1,6%
PET et IELTS	1	1,6%
DELFB en préparation	1	1,6%
DELFB2, DALF C1 en préparation	1	1,6%
Aucune réponse	1	1,6%

**Item 21 :** Niveau de connaissance du français après le séjour

**Item 22 :** Attestations linguistiques obtenues

**Item 21 :** Une personne a mis en évidence la tendance, de la part des étudiants Erasmus, à parler en utilisant la syntaxe de la langue de leur pays d'origine pour construire des phrases – compréhensibles – en français (en créant, donc, une sorte d'« interlangue collective ») et que, dans les milieux estudiantins fréquentés, il y avait la possibilité d'apprendre facilement de nombreuses expressions familières et argotiques. Elle a ajouté qu'il faudrait tenir compte, dans l'évaluation de sa propre maîtrise de l'oral, du recours à la demande aux locuteurs natifs de rendre leur débit de parole moins rapide et, en jugeant son niveau de production écrite, de la difficulté dans l'emploi des accents.

**Item 22 :** La synthèse des réponses est, à vrai dire, un peu décourageante et met en évidence la nécessité de promouvoir la connaissance des attestations linguistiques au sein des établissements scolaires et des universités. Remarquons que – surtout dans le cas du « DELF scolaire » – en Italie depuis quelques années seulement on peut passer les examens en

question dans son collège/lycée et que, auparavant, il fallait se rendre pour cela à l'étranger ou dans les « Centres culturels français » (présents surtout dans les grandes villes).

Modalités de préparation à la soutenance des épreuves	Fréquence
Cours organisés par le lycée	1
Cours organisés par les universités italiennes	2
Cours en Irlande	1
Uniquement conseils du professeur du lycée	1
PET : cours extrascolaire (lycée). IELTS : autodidacte (obligatoire au Mastère)	1
Cours de 4 semaines (Université Catholique de Lyon)	1

**Item 23 : Modalités de préparation à la soutenance des épreuves valables pour les certifications linguistiques (uniques réponses obtenues)**

**Item 23 :** Dans les annexes (annexe n° 22), nous avons ajouté quelques observations supplémentaires à ce sujet, écrites par quelques interviewés.

### 9.6.3. « Questionnaire Erasmus » : items 24 à 33

Ces items portent sur les examens universitaires dans les pays francophones et sur les éventuelles difficultés rencontrées (compréhension, prise de notes, épreuves écrites/orales).

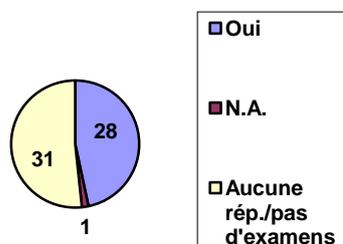
Modalité de soutenance des examens (universités pays francophones)	Fréquence
Uniquement épreuves écrites	16
Uniquement épreuves orales	1
Épreuves écrites et orales	7
Aucun examen/pas encore	15
Thèse écrite en anglais+épreuve orale en italien	1
examens en anglais	1
« Comme les étudiants français » (?)	5

Difficultés dans les épreuves	Fréquence	%
Oui	18	30%
Non	12	20%
Oui à l'écrit, non à l'oral	1	1,6%
Pas pour la langue	1	1,6%
Aucune épreuve écrite	1	1,6%
Quelquefois	7	11,6%
Épreuves écrites plus difficiles	1	1,6%
Thèse en italien (choix)	1	1,6%
Épreuves en anglais	3	5%
Aucune épreuve soutenue	1	1,6%
Aucune réponse	14	23,3%

**Item 24 : Modalité de soutenance des examens universitaires dans les pays francophones (seules réponses obtenues)**

**Item 25 : Difficultés éventuelles lors de la d'examens (universités des pays francophones)**

**Items 24 et 25 :** Des commentaires supplémentaires ont été recueillis dans les annexes (cf. annexe n° 23 et annexe n° 24).



**Item 26 : Soutenance d'examens dans l'université d'accueil**

Difficultés-prise de notes/Modalité choisie	Fréquence
Difficultés : oui/un peu/assez/au début/parfois	22
Difficultés : non/pas spécialement	20
Aucune réponse/autre (cf. annexes, p. 361)	18
En italien/au début en italien, puis en français	15
Tantôt en italien, tantôt en français	11
En français/surtout en français	19
En anglais	4
En français et en anglais	1
Langue choisie en fonction des cours/mélange linguistique	1
Transcription des concepts difficiles en italien	1
Aucune réponse	8

**Item 27 + 28 : Difficultés dans la prise de notes pendant les cours universitaires et modalité de la prise de notes**

**Item 26 :** Nous avons cité, dans les annexes (cf. annexe n° 25), quelques détails supplémentaires ; nous y avons mentionné en italien les examens dont les participants ont écrit les noms en cette langue, et vice-versa en français. Nous désirons ajouter quelques citations d'après Parpette et Mangiante, soulignant les difficultés des étudiants étrangers liées, souvent, à la nécessité de développer des compétences qui diffèrent par rapport à celles déjà acquises en langue maternelle :

*« La diversité sur tous les plans qui prévaut au sein de cette catégorie que constituent les étudiants allophones – discipline, niveau d'étude, niveau de français, culture universitaire d'origine – à laquelle s'ajoutent les incompatibilités d'emploi du temps favorise, voire rend nécessaire la mise en œuvre de formes d'apprentissage individualisées par le biais de dispositifs TICE d'accompagnement pédagogique... S'agit-il de dispositifs traitant des compétences langagières transversales à différentes disciplines ? Préfère-t-on favoriser une approche disciplinaire ? Quelles implications croisées des enseignants de disciplines et des enseignants de FLE peut-on envisager ? Comment les environnements numériques prévus pour les étudiants français peuvent-ils rejoindre les besoins des étudiants allophones ? » (Parpette et Mangiante 2010 : 12).*

**Items 27 et 28 :** Nous avons inséré, dans les annexes (cf. annexe n° 26), d'autres détails supplémentaires sur la prise de notes et sur les obstacles à surmonter en la matière. Ces réactions constituant, à notre avis, des indices non négligeables sur les instruments utiles aux participants à des échanges dans les universités étrangères, nous souhaiterions réfléchir davantage sur les contributions des destinataires du « Questionnaire Erasmus ». Quelques chercheurs sont déjà intervenus à ce sujet ; par exemple, Mingyang a observé que, pour les étudiants allophones,

*« la tâche la plus difficile est la prise de notes, qui implique une sélection dans le discours professoral afin de dégager les informations importantes. Il faut, pour cela, maîtriser un certain nombre de pré-requis, et aussi l'art de l'abréviation et du symbole... » (Mingyang 2010 : 35).*

<b>Difficulté de compréhension/Rapports avec langue ou lexique spécialisé</b>	<b>Fréquence</b>
Oui/au début/quelquefois/un certain nombre/un peu	19
Non/pas trop/pas spécialement	29
Aucune réponse/autre	12
<i>Difficultés liées, en général, à la compréhension de la langue</i>	17
<i>Difficultés liées à la langue spécialisée de ma discipline</i>	6
<i>Langue en général + langue spécialisée</i>	6
<i>Aucune réponse</i>	14
<i>Autre</i>	17

**Item 29 + 30 :** Difficultés de compréhension lors de la fréquence des cours universitaires et implications des connaissances linguistiques en général/du lexique spécialisé

**Items 29 et 30 :** Quelques personnes ont ajouté des observations supplémentaires, que nous avons transcrites dans les annexes (cf. annexe n° 27 et annexe n° 28).

Difficultés	Fréquence	%
Oui	18	30%
Non	12	20%
Oui /écrit(, non (oral)	1	1,6%
Pas pour la langue	1	1,6%
Aucune épreuve écrite	1	1,6%
Quelquefois	7	11,6%
Épreuves écrites plus difficiles	1	1,6%
Thèse en italien (choix)	1	1,6%
Épreuves en anglais	3	5%
Aucune épreuve soutenue	1	1,6%
Aucune réponse	14	23,3%

**Item 31 : Difficulté soutenance épreuves écrites/orales**

**Item 31 :** Il aurait été bon de connaître des opinions plus nombreuses à ce sujet, vu qu'environ ¼ des interviewés n'a donné aucune réponse. Nous ajoutons, dans les annexes, quelques commentaires supplémentaires (cf. annexe n° 29).

**Items 32 et 33 :** Quelques interviewés ont ajouté des commentaires (cf. annexe n° 30). Du reste, on sait que pour les étudiants scientifiques, habitués aux QCM, la rédaction écrite en français est souvent particulièrement difficile (Nagami et Bourgeois 2010 : 54). M.-C. Pollet a écrit davantage sur le sujet : elle a affirmé qu'

*« on remarque, d'une part, la tendance à transposer en français des constructions syntaxiques et des mots de vocabulaire de leur propre langue ou d'une autre langue qu'ils maîtrisent ; d'autre part, la tendance à 'écrire de l'oral', sans réfléchir, donc – ou sans les connaître – aux spécificités et contraintes de l'écrit par rapport à l'oral... » (Pollet 2010 : 138).*

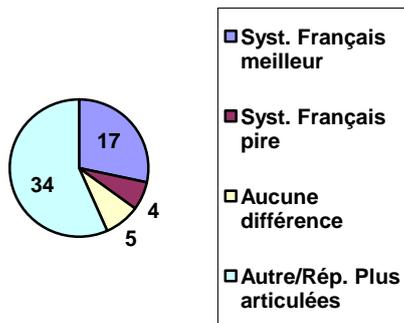
Nous soulignons que certains participants ont répondu seulement à la question n° 32, d'autres uniquement à la question n° 33.

**9.6.4. « Questionnaire Erasmus » : items 34 à 40**

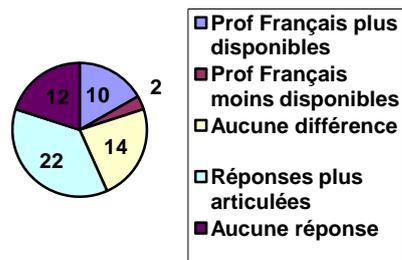
Il s'agissait d'exprimer un avis sur les systèmes universitaires français et italien (de même que sur l'attitude des professeurs), sur le niveau de connaissance du français des étudiants italiens par rapport à celui de leurs collègues étrangers, sur l'étude du lexique scientifique au lycée, sur les conseils à donner à des jeunes désirant faire la même expérience ainsi que des observations facultatives finales.

Difficultés linguistiques universitaires/ <i>Stratégies pour les surmonter</i>	Fréquence
Oui, liées à la connaissance de la langue	22
Oui, pas liées à la connaissance de la langue	2
Aucune réponse	36
<i>Lecture de livres, journaux, ouvrages scientifiques</i>	5
<i>Exercices d'écriture (mail, Internet, dictionnaires, autres)</i>	4
<i>Pratique orale/collègues/professeurs</i>	8
<i>Étude individuelle</i>	5
<i>Aucune réponse</i>	38

**Item 32 + 33 : Difficultés linguistiques rencontrées à l'université et stratégies utilisées pour les surmonter**



**Item 34 : Comparaison entre les systèmes universitaires français et italien**



**Item 35 : Comparaison entre l'attitude des professeurs français et italiens**

**Item 34 :** Afin de compléter le compte rendu des résultats de cette question, nous mentionnons dans les annexes (cf. annexe n° 31) les réponses les mieux articulées. Nous signalons que ce sont les étudiants en médecine et les jeunes médecins qui ont écrit presque toutes les contributions les plus détaillées.

**Item 35 :** Nous avons proposé aux participants la question concernant la comparaison entre les professeurs français et les professeurs italiens – même si, souvent, il ne s'agissait pas de juger des professeurs de langues – afin de pouvoir réfléchir davantage sur la professionnalité enseignante. Des détails supplémentaires ont été recueillis dans les annexes (cf. annexe n° 32).

	Connaissance du français par rapport aux collègues de l'UE	Connaissance du français par rapport aux collègues hors UE
Meilleure	7	12
Pire	18	7
Même niveau/moyen/bon	19	13
Réponses plus détaillées	16	12
Aucune réponse/Ne sais pas/Je n'en ai pas connus hors UE	0	16

**Item 36 + 37 : Comparaison entre le niveau de connaissance du français des étudiants italiens et celui de leurs collègues ressortissants de l'UE et de pays hors UE**

**Items 36 et 37 :** Parmi les interviewés, quelques-uns ont ajouté des détails (mettant en relief, souvent, la préparation linguistique pas tout à fait adéquate des Italiens), qu'il nous a paru opportun de traduire dans les annexes (cf. annexe n° 33 et n° 34).

Conseils donnés	Fréquence
Fréquente un cours de français, notamment avant le départ	25
Parle/établis des contacts avec les locuteurs natifs	5
Évite de parler avec les compatriotes, au début	4
Conseils enthousiastes/encourageants/pratiques/universitaires	17
Aucun conseil	9

**Item 38 : Conseils donnés aux jeunes partant pour des séjours d'étude en pays francophones**

**Item 38 :** Nous avons traduit dans les annexes (cf. annexe n° 35) les interventions à ce sujet, nombreuses et, quelquefois, concernant aussi la filière d'études choisie.

Apprentissage lexique scient.	Fréquence	%	Apprentissage lexique scient.	Fréquence	%
Oui	31	51,6%	Étude langues important	1	1,6%
Oui (plus de TP)	5	8,3%	On apprend les langues sur le terrain	1	1,6%
Oui, non seulem. littérature	1	1,6%	Non : aucune possibilité de pratique au lycée	1	1,6%
Oui (plus de TP oraux)	1	1,6%	Changer enseignement des langues en Italie	1	1,6%
Oui, mais aussi littérature	1	1,6%	Pas lex. scient./+séf. étranger/-grammaire/littérature	1	1,6%
Non	5	8,3%	Oui, mais aussi gramm.	1	1,6%
Non, mais favorable CLIL	1	1,6%	Utile, pas indispensable	1	1,6%
Plus d'anglais, plutôt	3	5%	Oui, sans trop de détails	1	1,6%
Question pas claire	1	1,6%	Lexique quotid.+import.	1	1,6%

### Item 39 : Apprentissage lexique scientifique et TP propédeutiques activités Erasmus et professionnels domaine scientifique

**Item 39 :** Ce schéma révèle que plus de la moitié des participants a répondu affirmativement à la question ; il nous semble utile de tenir compte, pour nos réflexions en didactique et pour nos suggestions en matière de supports pédagogiques, de leurs observations. D'après les réponses obtenues (cf. ensemble des annexes), nous avons pu relever que les contributions des étudiants ayant séjourné longtemps en pays francophones montrent leur capacité accrue d'encadrer la problématique linguistique d'une façon critique, compte tenu des avantages et des désavantages dérivant de leurs études précédentes et de leur expérience sur le terrain<sup>o</sup>

Observations facultatives	Fréquence
Expérience à l'étranger positive	7
Conseils pour l'enseignement/apprentissage des langues	18
Séjour à l'étranger indispensable perfectionnement langues	4
Nécessité d'augmenter la mobilité étudiante	4
Observations de caractère pratique pour le séjour	5
Aucune observation	22

### Item 40 : Observations supplémentaires facultatives des participants

**Item 40 :** Il nous a semblé utile de fournir les observations – personnelles et facultatives – que les interviewés nous ont offertes (il s'agissait, quelquefois, de participants encore en mobilité). Nous les avons traduites dans les annexes (cf. annexe n° 36). Soulignons que, parfois, les participants les plus jeunes ont ajouté aux commentaires envoyés par courriel des « émoticons », afin de mettre en relief l'état d'esprit qu'ils voulaient exprimer en écrivant leurs réponses.

#### 9.6.5. Pour résumer

En guise de synthèse conclusive, remarquons que l'apport le plus significatif pour notre recherche, d'après les résultats du « Questionnaire Erasmus » (où ont été également mises en relief les observations déjà mentionnées par rapport aux lycéens, cf. 9.5.4.), est constitué par l'exigence remarquée d'une étude linguistique tenant compte des besoins futurs des étudiants

en mobilité, à l'université et dans la vie quotidienne (pas encore envisagés par les destinataires du questionnaire précédent), qu'il vaut mieux construire graduellement plutôt qu'en l'occurrence entreprendre rapidement. D'où l'utilité potentielle de tâches entraînant à la prise de notes en L2, à la compréhension écrite/orale, à l'exposé oral de données suite à une recherche personnelle. Ces éléments ont donc guidé nos choix des activités à proposer ; ils confirment, complètent et complexifient les données déjà retenues, suite à l'analyse des réponses au « Questionnaire *post-liceo* ». Nous souhaitons citer encore quelques réflexions focalisant l'attention sur les questions susceptibles d'être examinées dans les situations étudiées plus haut, d'où découle l'émergence du « français langue de scolarisation » :

*« Tout étudiant passant de son université d'origine à une université francophone... doit s'adapter à des modalités différentes... De la simple autorisation d'inscription... jusqu'aux programmes disciplinaires adaptés avec formation linguistique d'appui, la variation est grande sur le plan de l'accompagnement institutionnel. Il en va de même pour les universités d'origine qui prennent en charge à des degrés très divers les projets d'études en français de leurs étudiants. Sur le plan plus proprement didactique, l'apprentissage en situation académique croise deux champs qui font l'objet d'une évolution rapide depuis quelques années : le français langue de scolarisation, et le français sur objectif spécifique... »*  
(Parpette et Mangiante 2010 : 11-12).

Cela implique, donc, l'urgence d'intervenir opportunément à tous niveaux dans la formation propédeutique des jeunes s'apprêtant à partir pour un séjour d'études dans un pays francophone (ou en envisageant un dans les années à venir).

### **9.7. « QUESTIONNAIRE PROFESSIONNELS » : compte rendu**

La partie conclusive de notre enquête concerne le troisième (et dernier) questionnaire (« Questionnaire Professionnels », avec 45 *items*). Il a été conçu afin d'interviewer sur le même sujet des professionnels – spécialistes dans les disciplines déjà mentionnées – ayant travaillé, ayant fait des stages ou ayant participé à des congrès dans un/plusieurs pays francophone(s). Vu l'absence de contraintes dues aux lois sur le respect de la vie privée, et grâce au sens de l'importance de la recherche et de la connaissance des langues étrangères dérivant de l'expérience des interviewés, 74 professionnels ont été repérés sans difficulté. Ils ont accepté – souvent, avec enthousiasme et intérêt – de répondre à notre questionnaire. Ils ont été à même de nous signaler, quelquefois, les coordonnées de collègues ayant les pré-requis nécessaires pour participer au sondage. À ce propos, il nous paraît important de remarquer que nous avons eu l'honneur d'entrer en relation même avec des scientifiques italiens se consacrant à des recherches de haut niveau, dans des contextes internationaux très importants, qui ont réussi à consacrer quelques minutes à notre questionnaire. Précisons que, au début de notre recherche, nous aurions voulu contacter uniquement de jeunes

professionnels venant de s'insérer dans l'univers du travail après, peut-être, quelques expériences scientifiques (et linguistiques) à l'étranger. À cause de la difficulté dans le repérage de destinataires ayant les acquis préalables adéquats – du moment que plusieurs individus avaient choisi, de préférence, des pays anglo-saxon pour leurs déplacements à l'étranger – et ayant constaté l'intérêt et la disponibilité de quelques professionnels plus âgés connaissant bien la France et le français (auxquels nous nous étions adressée au début, afin de leur demander de nous aider à contacter des anciens étudiants ou des collègues plus jeunes), nous avons élargi la tranche d'âge à considérer. Nous allons commenter, donc, les résultats de notre enquête, dont 10 *items* ont fait l'objet d'une analyse statistique des données.

### **Profil des répondants (sur 74 personnes)**

Nous avons pris en compte, à cet effet, âge, sexe, provenance géographique, faculté universitaire fréquentée et année de *laurea* (maîtrise/mastère), ville étrangère siège du séjour, durée de(s) expérience(s).

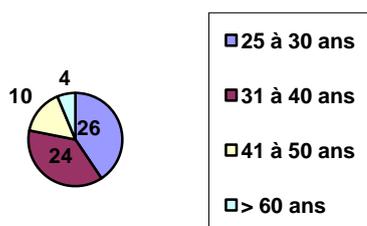


Figure 9.7.a : Âge des participants

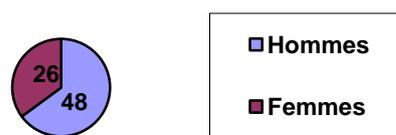


Figure 9.7.b : Sexe des participants

-**Âge** : Ajoutons qu'en Italie, par rapport à la France, l'âge moyen de l'obtention de la « *laurea specialistica* » (mastère) ou de la « *laurea* » (ancienne maîtrise) est supérieur. Parmi les causes possibles à prendre en compte, considérons la durée plus longue du lycée, le système universitaire différent etc. ; cela implique une insertion plus tardive dans le milieu professionnel, aggravée, pendant ces dernières années, par un taux de chômage élevé.

-**Sexe** : Contrairement aux critères adoptés pour l'évaluation des données des deux autres questionnaires, dans le cas des professionnels il nous a paru opportun de mettre en relief le nombre des femmes ayant participé à notre enquête pour des raisons de caractère socioculturel. En effet, en contexte italien, jusqu'à il y a quelques années les dames étaient peu enclines à envisager des séjours de travail à l'étranger, même de courte durée, en raison du mariage et de la maternité. Au-delà de tout commentaire de caractère sociologique, nous signalons quand même que la dame la plus âgée avait 50 ans lors de la compilation du questionnaire et que la plupart des femmes participant à notre enquête avaient moins de 40 ans. Les autres paramètres considérés ne nécessitent pas d'observations supplémentaires.

Zone d'origine	Fréquence
<b>Italie du Nord</b> (Cremona 1; Treviso 2; La Spezia 3; Genova 3; Ferrara 1; Brescia 2; Vercelli 1; Milano 2; Bologna 5; République de S. Marino 1; Verbania 1; Torino 4; Pavie 1)	27
<b>Italie du Centre</b> (Grosseto 1; Roma 4; Pisa 18; Livorno 4; Firenze 1; Ascoli Piceno 1; Lucca 4; Terni 1; Massa Carrara 1; L'Aquila 1)	36
<b>Italie du Sud/Îles</b> (Lecce 1; Palerme 3; Naples 1; Brindisi 2; Crotone 1; Bari 1; Caserte 1)	10
<b>Autre</b> : Toulouse 1	1

Tableau 9.7.c : Provenance géographique des participants (14 régions italiennes sur 20).

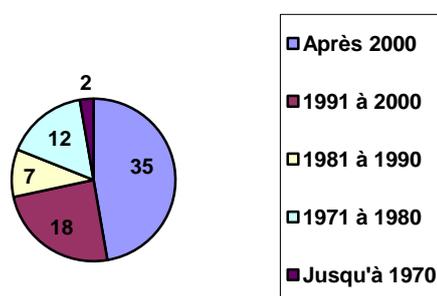


Figure 9.7.e : Année universitaire de « laurea »

Faculté	Fréquence	%
Physique	19	25,6%
Médecine et Chirurgie	8	10,8%
Ingénierie	18	24,3%
Agronomie	3	4%
Mathématiques	3	4%
Biologie	7	9,4%
Chimie et Tech. Pharm.	1	1,3%
Biotech. Pharmaceut.	3	4%
Primatologie	1	1,3%
Psychologie	1	1,3%
Sciences Naturelles	2	2,7%
Biotech. Aliment. et Vég.	1	1,3%
Sc. Des Matériaux	3	4%
Chimie Industrielle	1	1,3%
Géologie	1	1,3%
Chimie	2	2,7%

Tableau 9.7.d : Faculté universitaire choisie

<b>Ville française</b>	Paris 19 ; Besançon 1 ; Annecy 1 ; Les Houches 1 ; Avignon/Clermont-Ferrand/Corte 1 ; Bordeaux 3 ; Nice 1 ; Lyon 7 ; Paris/Nice 1 ; Marseille 3 ; Nancy/Paris/Brest 1 ; Paris/Besançon 1 ; Nice/Toulon/Banjuls sur Mer 1 ; Nantes/Paris/Grenoble 1 ; Orléans/Propiano-Corse 1 ; Cachan 1 ; Strasbourg 1, St. Genis/Poully-Ain 1 ; Nancy 1 ; Grenoble 2 ; Nice/Briançon/Marseille 1 ; Le Tholuet-Aix-en Provence 1 ; Aix-en Provence 1 ; Orsay/Paris 1 ; Montpellier/Besançon/Paris (+Monastir-Maroc) 1 ; Metz/Nevers/Versailles/Paris 1 ; Lyon/Paris 1 ; Saclay-Ile de France 1
<b>Ville francophone</b>	Bruxelles 2 ; Genève 6 ; Fort Dauphin-Madagascar 1 ; Québec-Canada 1 ; Mol-Belgique 1 ; Louvain La Neuve-Belgique 1 ; Louvain La Neuve/Mol-Belgique 1 ;
<b>Autre</b>	Turin/Pise (1 jeune professionnel français) ; Taskent (Ouzbékistan – contexte francophone) 1 ; Aucune réponse : 2

Tableau 9.7.f : Ville française (francophone) de travail/stage/congrès.

Durée de l'expérience (terminée/en cours)	Fréquence
1 semaine	4
1 à 2 mois	5
3 à 4 mois	5
6 mois	2
8 à 10 mois	3
1 an	11
1 à 3 ans	13
> 3 ans (CDI signé)	11
Courts séjours intermittents	9
Longs séjours intermittents	7
1 mois par an, depuis 15 ans	1
Aucune réponse	3

**Tableau 9.7.g : Durée de l'expérience/des expériences (terminée(s) ou en cours) à l'étranger.**

**9.7.1. « Questionnaire Professionnels » : items 1 à 17**

Passons, maintenant, à l'analyse des 17 premiers *items* du questionnaire. Ils concernent les études effectuées et les langues apprises (lycée et université), de même que la disponibilité aux séjours de travail en pays francophones, l'étude du français/autres langues avant l'expérience à l'étranger, le niveau de connaissance atteint de cette langue.

Faculté	Fréquence	%	Faculté	Fréquence	%
Physique	19	25,6%	Primatologie	1	1,3%
Médecine et Chirurgie	8	10,8%	Psychologie	1	1,3%
Ingénierie	18	24,3%	Sciences Naturelles	2	2,7%
Agronomie	3	4%	Biotech. Aliment. et Vég.	1	1,3%
Mathématiques	3	4%	Sc. Des Matériaux	3	4%
Biologie	7	9,4%	Chimie Industrielle	1	1,3%
Chimie et Tech. Pharm.	1	1,3%	Géologie	1	1,3%
Biotech. Pharmaceut.	3	4%	Chimie	2	2,7%

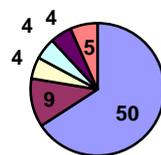
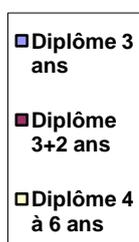
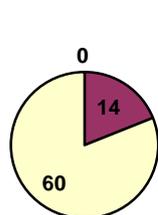
**Item 1 : Faculté universitaire choisie**

**Item 1 :** D'après notre enquête, nous avons pu relever que la majorité des interviewés était constituée par des physiciens et par des ingénieurs.

Université fréquentée	Fréquence
Italie du Nord (Pavie 2; Padoue 1; Gênes 3; Ferrara 1; Brescia 1; Milan-Statale 4; Milan-Bicocca 1; Bologne 5; Turin 4; Venise-Ca' Foscari 1)	23
Italie du Centre (Pisa + École Normale Supérieure 36; Roma-La Sapienza 3; Sienne 1; Chieti-Pescara G. D'Annunzio 1; Rome-Tor Vergata 1; Florence 1)	43
Italie du Sud/Îles (Università del Salento 1; Palerme 3; Naples-Federico II 2; Bari 1)	7
Autre: Toulouse 1 (jeune professionnel français déjà mentionné)	1

**Item 2: Universités fréquentées par les participants**

**Item 2 :** Nous avons contacté même des professionnels ayant fréquenté des universités différentes, dans le but de diversifier davantage notre échantillon de participants, mais sans résultat. Nous aurions souhaité des réponses plus nombreuses de la part de personnes travaillant au sein d'établissements du supérieur situés en villes ayant, traditionnellement, de nombreuses relations économiques et culturelles avec la France (Turin, Bologne, etc.).



**Item 3 : Diplôme universitaire obtenu**

**Item 4 : Expériences en France/pays francophones/autres**

**Items 3 et 4 :** Aucun participant n'avait uniquement une « *laurea breve* » (licence). Dans les annexes (cf. annexe n° 37), nous avons inséré tous les témoignages que nous avons pu

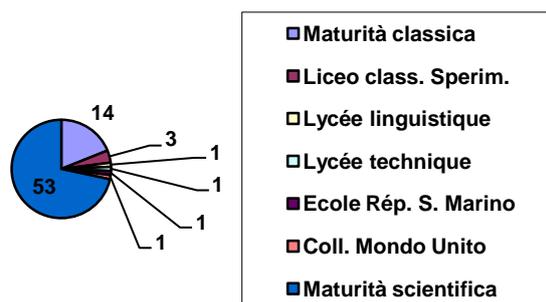
recueillir parmi les répondants ayant accepté de raconter brièvement leurs expériences dans les pays francophones.

Disponibilité travail en pays francophones	Fréquence	%	Disponibilité travail en pays francophones	Fréquence	%
J'y travaille déjà	10	13,5%	Pas pour toujours	2	2,7%
Congrès/université	2	2,7%	Je ne le sais pas	1	1,3%
Oui	35	47,2%	Pas probablement	1	1,3%
Pas maintenant	1	1,3%	Maintenant Italie, ensuite...	1	1,3%
Je suis trop âgé !	3	4%	Non, je vais bien en Espagne	1	1,3%
Aucune réponse	12	16,2%	C'est ma 1 <sup>e</sup> expérience	1	1,3%
L'année prochaine	1	1,3%	Je crois que non, mais j'y travaille...	1	1,3%
Préfér. pays angloph.	2	2,7%	//	//	//

#### Item 5 : Disponibilité à de nouveaux séjours professionnels en pays francophones

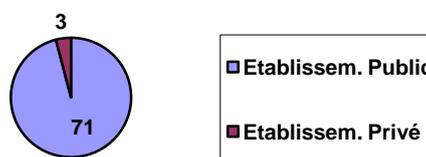
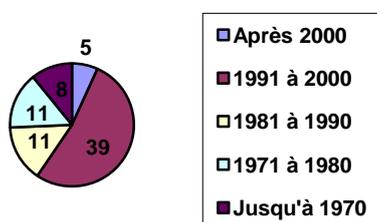
**Item 5 :** Nous avons reçu des réponses d'une quinzaine de types différents, allant du CDI signé avec plaisir il y a quelques années à l'intention de vouloir travailler ailleurs à la fin d'un CDD. Le nombre des participants disposés à travailler/travaillant dans un pays francophone permet d'insister sur les raisons entraînant la nécessité d'améliorer les études linguistiques que nous avons déjà exposées en commentant les réponses au « Questionnaire Erasmus » (cf. 9.6.5.).

Même province de provenance	57
Autre (Terni 1; Latina 1; Caserte 1; Pavie 1; Florence 2; Bari 1; Milan 1; Brindisi 1; Massa-Carrara 1; Lecce 2; Pistoia 1; Bologne 1; Trieste 1)	15
Étranger (Toulouse 1; Repubblica di San Marino 1)	2



#### Item 6 : Ville où les professionnels ont obtenu leur baccalauréat (chef-lieu de province)

#### Item 6a : Type de diplôme de fin d'études du secondaire obtenu

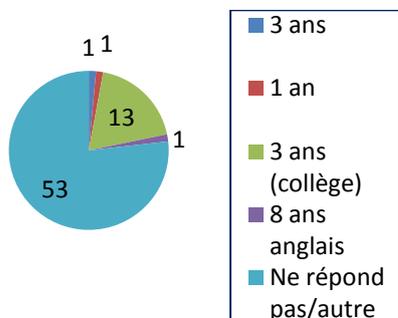


#### Item 6b : Année d'obtention du diplôme de fin d'études secondaires

#### Item 7 : Etablissement public/privé fréquenté

**Items 6, 6a, 6b et 7 :** Nous avons accepté, exceptionnellement, même les témoignages de professionnels ayant obtenu d'autres diplômes, vus les nombreuses expériences leur permettant d'avoir un cadre bien clair de la situation en question. Le « *diploma di maturità*

*classica* » est un diplôme de filière littéraire, le « *liceo classico sperimentale* » un lycée à visée littéraire prévoyant l'étude de deux langues étrangères. L'ancien élève du « *Collegio del Mondo Unito dell'Adriatico di Duino-Aurisina* » (Trieste), avait obtenu le « baccalauréat international (IB) bilingue italien-anglais ». Seuls trois participants avaient fréquenté une école non gérée par l'État (cf. 9.5.1.).

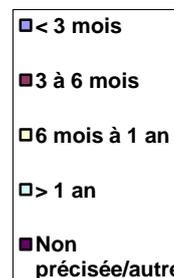
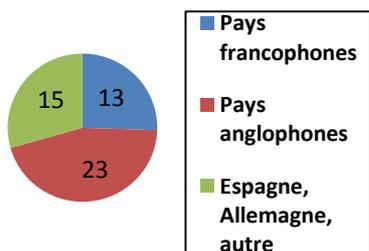


LE étudiée(s) lycée	Professionnels	Pourcentage
Français	19	25,6%
Anglais	41	55,4%
Allemand	6	8,1%
Anglais et allemand	4	5,4%
Français et anglais	2	2,7%
Français, anglais et allemand	1	1,3%
Anglais et espagnol	1	1,3%

**Item 8 : Langue(s) étrangère(s) étudiée(s) au lycée**

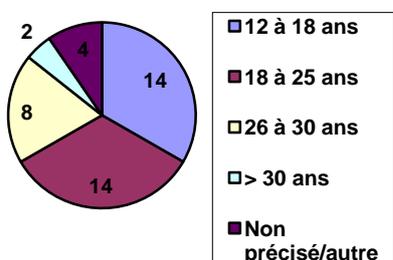
**Item 9 : Années d'étude scolaire de la deuxième LVE**

**Items 8 et 9 :** Même si la majorité des interviewés avait appris seulement l'anglais, un certain nombre de participants avait étudié aussi le français et, quelquefois, 2 ou 3 langues.



**Item 10+11 : Lieu du/des séjour(s) d'étude à l'étranger**

**Item 12 : Durée du/des séjour(s) effectué(s)**



Connaissance préalable du français	Fréquence	%
Oui	30	40,5%
Un peu	14	18,9%
Non	21	28,3%
Je parlais anglais	1	1,3%
Pas obligatoire pour mon travail	1	1,3%
Aucune réponse	6	8,1%
J'ai commencé en lisant en français	1	1,3%

**Item 13 : Âge lors du premier séjour à l'étranger**

**Item 14 : Connaissance du français avant l'expérience de travail**

**Items 10 à 13 :** Nous avons traduit dans les annexes (cf. annexe n° 38) les réponses de tous les interviewés ayant ajouté des détails à ce sujet. Il s'agit, souvent, de séjours d'études universitaires impliquant l'apprentissage d'une langue étrangère.

**Item 14 :** Nous avons pu relever que plus de la moitié des participants connaissait déjà le français avant le séjour dans le pays francophone (ou en avait quelques notions).

Lycée, 5 ans	5
Collège, 3 ans	11
Lycée+Collège, 8 ans	8
Lycée+Collège, 4 à 5 ans	4
6 mois, dans ma ville	1
2 semaines+voyages	1
Cours d'un an de mon partenaire	1
Aucune réponse	43

**Item 15+16 :** Lieu et durée d'étude du français avant le départ à l'étranger

Niveau de connaissance du français avant l'expérience	Fréquence
Bon/Bon par rapport au collège	10
Moyen	1
Discret	1
Suffisant/élémentaire/scolaire/plutôt bas	11
DEL F A2 ou équivalent	2
Insuffisant/médiocre/bas	5
Mon anglais était excellent (hors sujet !)	1
Je ne connaissais pas le français	43

**Item 17 :** Niveau de connaissance du français avant l'expérience (autoévaluation, adjectifs choisis par les répondants)

**Items 15 et 16 :** Il nous paraît important de réfléchir sur l'affirmation d'un participant (« l'expérience en question ne requiert pas la connaissance du français »), vu que de nombreux professionnels ayant séjourné dans des pays différents pensent que la connaissance de plusieurs langues étrangères constitue un atout important, surtout pour la vie quotidienne et sociale au dehors des laboratoires, et que l'interviewé en question (n'ayant pas bien compris, évidemment, le but de notre recherche) avait moins de 30 ans. (Cf. annexe n° 39).

**Item 17 :** Les témoignages, souvent riches, des participants ayant répondu à cette question (parmi lesquels il y a aussi des professionnels travaillant actuellement à l'étranger) ont été recueillis et traduits dans les annexes (cf. annexe n° 40).

### 9.7.2. « Questionnaire Professionnels » : items 18 à 30

Ces questions portaient sur l'étude du français à l'étranger (modalités, niveau atteint), les certifications obtenues, l'emploi des langues en contexte professionnel et dans la vie quotidienne, les stratégies utilisées pour surmonter d'éventuelles difficultés.

Étude du français (pays francophone)	Fréquence	%
Oui	25	33,7%
Non	35	47,2%
Aucune réponse	7	9,4%
J'ai commencé en lisant...	1	1,3%
Pas de temps...	1	1,3%
N/A	1	1,3%
Seule pratique de la langue	4	5,4%

**Item 18 : Étude du français dans le pays francophone**

**Item 18 :** Plusieurs personnes ont mis l'accent sur la nécessité d'étudier et de pratiquer la langue, même de la part des scientifiques.

**Item 19 et 20 :** Par rapport au lieu et aux modalités d'étude du français dans le pays francophone, les réponses des interviewés nous ont permis d'obtenir plusieurs informations ayant retenu notre attention (cf. annexe n° 41).

Niveau de français après le séjour	Fréquence
Bon/intermédiaire	11
Suffisant/élémentaire	8
Discret	7
Niveau B 1 du CECR	1
Très bon/élevé	4
Locuteur natif/bilingue	2
Comme une vache espagnole	1
Je viens de commencer/ je vais commencer	3
Aucune réponse	37

**Item 21 : Connaissance du français après l'expérience (autoévaluation, adjectifs choisis par les répondants)**

**Item 21 :** Nous avons ajouté aussi quelques commentaires supplémentaires des interviewés (cf. annexes n° 42).

**Item 22 :** L'âge moyen plus élevé des professionnels en justifie, dans certains cas, l'obtention manquée d'attestations, pour des raisons liées aux politiques scolaires et linguistiques italiennes.

Lieu et modalités	Fréquence
Autodidacte/ Beaucoup de pratique de la langue (oral, lecture, films, TV)	5
École privé/cours particuliers	5
Cours organisés ou payés par le CNRS/ l'entreprise/l'Institut de recherche	4
Cours organisés par les universités italiennes (pendant le doctorat)	1
Alliance Française + Cours de la Mairie de Paris (5e)/ Cours de la Mairie de Paris	2
Institut Français de Glasgow + cours particuliers	1
Cours (Université française)+écoles privées (Paris)/ ENS + Alliance Française	2
CIUP (cours réservé aux chercheurs)	1
École non précisée	1
École partenaire du lycée fréquenté	1
Réponses négatives ou manquantes	51

**Item 19+20 : Lieu et modalités d'étude francophone**

Attestations obtenues	Fréquence	%
Pas encore	2	2,7%
Oui, dans mon université	1	1,3%
DELF A2 (certificat non reçu...)	1	1,3%
Non, mais je suis plus fort que ceux qui ont passé les examens	1	1,3%
Épreuves de langues pour obtenir bourse	1	1,3%
Lors du bac (convention institutionnelle)	1	1,3%
En cours	1	1,3%
DELF B1	1	1,3%
TOEFL	1	1,3%
Non/aucune réponse	64	86,4%

**Item 22 : Attestations linguistiques obtenues**

Préparation aux examens des certifications	Fréquence
Alliance Française en Italie	1
Centre linguistique interdépartemental (Univ. de Pise)	1
Autodidacte	1
Lycée classique européen (7h/semaine de français)	1
École de langues genevoise	1
Préparation scolaire/individuelle en cours	1
Aucune réponse/attestation	68

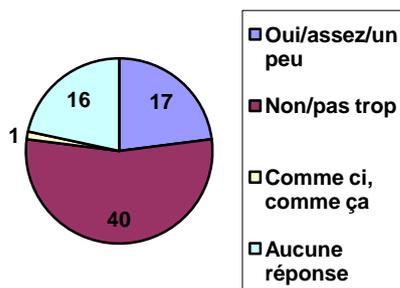
**Item 23 : Lieu et modalités choisies pour la préparation aux épreuves des certifications linguistiques**

**Item 23 :** Nous n'avons pas de détails supplémentaires à ce sujet.

**Item 24 :** Précisons encore que nous avons retenu, parfois, plus d'une réponse pour chaque participant, car il adoptait, plus ou moins fréquemment, l'une ou l'autre modalité mentionnée (cf. annexe n° 43).

Emploi du français en milieu professionnel	Fréquence
Langue parlée	36
Langue écrite	27
C.O. suffisait	25
C.E. suffisait (ex. lecture textes de spécialité)	11
Langue officielle de travail	21
Pas travail, mais vie quotidienne	13
Conversations informelles avec collègues	11
Langue utilisée pour enseigner	1
Essai d'utiliser même/seulement l'anglais	4
Pas besoin du français pour travailler	2

**Item 24 : Modalités d'utilisation du français en milieu professionnel (plusieurs réponses retenues)**



**Item 25 : Difficultés dans l'utilisation du français en milieu professionnel**

**Item 25 :** Même dans ce cas, nous avons ajouté, dans les annexes (cf. annexe n° 44), d'autres détails, écrits par les participants.

**Item 26 :** Les réactions détaillées en objet ont été traduites dans les annexes (cf. annexe n. 45).

Stratégies pour surmonter les difficultés	Fréquence
Cours fréquentés/à fréquenter/étude/lecture	13
Dictionnaires/Internet	11
Peu de difficultés	3
Encore difficultés/difficultés dans la P.E.	4
C.E. pas difficile	4
Anglais, en milieu scientifique	2
Aide d'amis/collègues	2
Autres, plus personnalisées	3

**Item 26 : Stratégies utilisées pour surmonter les difficultés liées à la C.E. du français (seules réponses obtenues)**

Stratégies pour surmonter les difficultés	Fréquence
Difficultés initiales	4
Lorsque les Français parlaient vite/ demande de répéter lentement	15
L'exercice m'a aidé (conversation, télévision, films, autre)	26
Pas encore surmontées/emploi d'autres langues	6
L'accent québécois ne m'aidait pas !	1
"Please I speak english only"	1
Analogies entre français et italien utiles	1
Autre	4

Stratégies pour surmonter les difficultés	Fréquence
Difficultés pas encore surmontées	14
Aide des collègues	6
Je n'ai pas écrit en français	8
Dictionnaires/correcteurs autom./ traducteurs en ligne	11
Entraînement/étude	9
Je fréquenterai un cours de français	2
Connaissance grammaire italienne utile	1

**Item 27 : Stratégies utilisées pour surmonter les difficultés liées à la C.O. du français (seules réponses obtenues)**

**Item 28 : Stratégies utilisées pour surmonter les difficultés liées à la P.E. en français (seules réponses obtenues)**

**Item 27 :** Les contributions obtenues ont fait l'objet de plusieurs réflexions (cf. annexe n° 46), liées au travail propédeutique potentiellement envisageable à ce sujet, surtout adressé à des lycéens, ayant abouti notamment aux tâches expérimentées.

**Item 28 :** Cette fois, nous avons traduit les réactions des participants ayant eu ce problème et qui ont voulu nous faire part de leur expérience (cf. annexe n° 47).

Stratégies pour surmonter les difficultés	Fréquence
Difficultés pas encore surmontées	4
Entraînement/étude/conversation/ collègues	36
Utilisation d'autres langues/mimique	6
Cours de français fréquenté/à fréquenter	3
Improvisation/imagination	2

Langue(s) utilisée(s) pendant l'expérience	Fréquence
Anglais/notamment l'anglais (milieu scientifique)	35
Français+anglais (selon les circonstances)	15
Français	8
Même l'italien/espagnol/allemand/malgache	14
Aucune réponse	2

**Item 29 : Stratégies utilisées pour surmonter les difficultés liées à la P.O. en français (seules réponses obtenues)**

**Item 30 : Langue(s) utilisée(s) en contexte professionnel**

**Item 29 :** Nous avons traduit encore une fois les réponses que nous avons recueillies de la part de tous les professionnels désireux, à la fois, d'améliorer cette compétence et de nous faire part de leurs tentatives linguistiques (cf. annexe n° 48).

**Item 30 :** Les réponses obtenues, nombreuses et variées, ont été traduites, en détail, dans les annexes (cf. annexe n° 49).

### 9.7.3. « Questionnaire Professionnels » : items 31 à 40

Il s'agissait notamment de sonder l'opinion, cette fois, sur les implications liées à l'utilisation d'une/plusieurs langues pendant l'expérience (notamment avec les collègues et

les locuteurs natifs), sur le milieu de travail étranger par rapport au contexte italien, sur la qualité des supports/clarté des consignes à l'étranger, sur le niveau de connaissance du français des professionnels italiens et étrangers (même par rapport à l'âge et à la provenance), sur l'utilité de l'apprentissage du lexique scientifique et de TP en français propédeutiques aux activités des étudiants Erasmus et des professionnels du domaine scientifique.

Langue(s) utilisée(s) pendant l'expérience : avantages, désavantages, problèmes...	Fréquence
Anglais plus connu/uniquement connu/international/langue scientifique	12
Pratique avantageuse de plusieurs langues	7
Pratique difficile/ parfois problématique de plusieurs langues	9
Avantages pratiques liés au français (même avec les collègues)	12
Proximité linguistique avantageuse entre français et italien	2
Les Flamands préfèrent l'anglais	1
Emploi de l'anglais souvent impossible en France	2
Autre	5

**Item 31 : Avantages, désavantages, problèmes etc. liés aux langues utilisées en contexte professionnel (seules réponses obtenues)**

Difficultés interaction avec locuteurs natifs	Fréquence	%
Oui	11	14,8%
Non	38	51,3%
Aucune réponse	9	12,1%
Quelques difficultés	7	9,4%
Selon disponibilité et culture...	1	1,3%
J'ai de la famille en France...	1	1,3%
Plus avec les québécois	1	1,3%
Locuteurs natifs disponibles	1	1,3%
CERN institution européenne...	1	1,3%
Tempérament des interlocuteurs...	1	1,3%
Pas avec collègues	1	1,3%
Anglais : <i>no problem</i> !	2	2,7%

**Item 32 : Interaction avec les locuteurs natifs**

**Items 31 et 32 :** Quelques observations supplémentaires ont été recueillies dans les annexes (cf. annexe n° 50).

Raison(s) des éventuelles difficultés avec les locuteurs natifs	Fréquence
Compréhension de la langue française en général	26
Langue de spécialité (1 médecin, 1 ingénieur nucléaire)	2
Tempérament des individus (notamment Parisiens)	3
Aucune difficulté	2
Argot des jeunes/verlan et abréviations difficiles	3
Ma discipline requiert l'anglais	2
Le problème, c'est la prononciation, pas les termes en soi	1
Débit de parole et accent des locuteurs natifs	1
Je préfère parler français avec les Français	2

**Item 33 : Raison(s) des éventuelles difficultés rencontrées avec les locuteurs natifs (seules réponses obtenues)**

Difficultés avec les étrangers	Fréquence	%
Oui	12	16,2%
Non/quelquefois	43	58,1%
Aucune réponse	12	16,2%
Moins qu'avec les Français	1	1,3%
Mélange linguistique avec les collègues	1	1,3%
Je n'ai parlé français avec aucun étranger	1	1,3%
On a choisi l'anglais	4	5,4%

**Item 34 : Difficultés dans l'interaction avec les collègues/clients étrangers**

**Items 33 et 34 :** Quelques détails supplémentaires, ont été traduits dans les annexes (cf. annexe n° 51).

Raison(s) des difficultés avec les collègues/clients étrangers	Fréquence
Vocabulaire français limité (emploi conséquent de l'anglais)	7
Compréhension langue française (expressions idiomatiques, débit de parole rapide, manque d'exercice)	7
Timidité et manque de vocabulaire	1
Manque de connaissances grammaticales	1
Pas de difficultés, mais plusieurs jeunes collègues connaissant anglais/autres langues	2
Difficultés concernent notamment professionnels non parlant langues maternelles romanes	1

**Item 35 : Raison(s) des difficultés rencontrées avec les collègues/clients étrangers (seules réponses obtenues)**

Stratégies pour surmonter les difficultés dans l'interaction avec collègues/clients étrangers	Fréquence
Étude du français/exercice/patience...	7
J'ai encore des difficultés	2
Emploi de l'anglais/italien/mimique	6
Choix d'interlocuteurs disponibles	2

**Item 36 : Stratégies choisies pour surmonter les difficultés dans l'interaction avec collègues/clients étrangers (seules réponses obtenues)**

**Items 35 et 36 :** Les témoignages que nous avons réussi à recueillir à ce sujet ont été traduits dans les annexes (cf. annexe n° 52 et n° 53).

Milieu de travail du pays francophone comparé à l'ambiance italienne	Fréquence
France : meilleur	28
Aucune différence	23
France : pire/désorganisé	2
Jamais travaillé en Italie/ne sais pas répondre	3
Milieu de la recherche plutôt semblable	3
France : plus efficace/plus de ressources/plus de respect envers les professionnels	17
France : plus professionnel/formel	6
France : plus méritocratique	2
France : poste fixe à moins de 30 ans/la France aide beaucoup les jeunes	2
France : plus de compétitivité	2
France : ambiance plus « figée »	1
Question mal formulée	1
CERN/autre : milieu international, non seulement français	4
France : ambiance plus informelle	1

**Item 37 : Comparaison entre le milieu de travail du pays francophone et l'ambiance de travail italienne (seules réponses obtenues ; plusieurs commentaires retenus par personne)**

**Item 37 :** Cette question visait à repérer, implicitement, d'éventuelles raisons ayant motivé les destinataires vers l'apprentissage du français. En général, compte tenu d'autres réponses des professionnels, nous avons remarqué une correspondance biunivoque entre conditions de travail (bonnes)/type de contrat (long) et désir d'étudier la langue. Nous avons recueilli et traduit les réponses détaillées obtenues (cf. annexes n° 54).

Qualité des supports/transmission-exécution des consignes dans le pays francophone	Fréquence
Bons/meilleurs/plus efficaces	37
Même niveau	11
Pires	1
Je ne le sais pas/ je ne peux pas juger/ je n'ai jamais travaillé en Italie	7
Je ne comprends pas la question	6
France : > subsides, notamment pour les femmes	1
France : salaires plus élevés	1
France : > formalité/efficacité/méritocratie	2
Pas de supports (subsides ?) au Madagascar	1

**Item 38 : Qualité des supports et de la transmission/ exécution des consignes dans le pays francophone (seules réponses obtenues)**

**Item 38 :** Cette question visait à enquêter, implicitement, sur l'emploi du vocabulaire scientifique intégré à celui du français « standard », favorisé par les instruments de travail, par la compréhension des modalités d'utilisation et par les utilisateurs eux-mêmes. Remarquons que le mot italien « *sussidi* » signifie, à la fois, « supports » et « subsides ». Naturellement, nous souhaitons poser la question en matière d'instruments professionnels, pas en tant qu'aides sociales. Nous avons été donc surpris de constater que certains interviewés avaient interprété la question dans un cadre d'assistance sociale et de cotisations ! Les résultats obtenus ont été opportunément recueillis dans les annexes (cf. annexe n° 55) ; il serait nécessaire, peut-être, de rendre la question de manière plus explicite.

**Item 39 :** Certains répondants ont ajouté les détails recueillis dans les annexes (cf. annexe n° 56). D'après les réactions de plusieurs participants, on pourrait déduire que la connaissance du français des professionnels ressortissants d'autres pays de l'UE soit liée à l'étude scolaire (même obligatoire) de cette langue, ou bien à la prise en compte de l'importance de connaître des LE, au-delà de la période préalable de permanence des collègues des interviewés en contexte francophone.

Niveau de connaissance du français des collègues de l'UE	Fréquence
Bonne/meilleure	19
Rôle important de la proximité avec la langue maternelle	4
Pire	9
Même niveau	9
Discrète/moyenne	5
Les générations <i>under 50</i> ont été "britannisées"	2
Je ne le sais pas/je ne peux pas répondre	13

**Item 39 : Niveau de connaissance du français des professionnels ressortissants de l'UE par rapport aux collègues italiens (seules rép. obt.)**

Niveau de connaissance du français des professionnels non ressortissants de l'UE par rapport aux collègues italiens	Fréquence
Bon/meilleur	22
Même niveau	4
Discret/moyen	1
Pire	7
Je ne le sais pas/je ne peux pas répondre	15
Implications du passé colonial/de l'influence de la France	5

**Item 40 : Niveau de connaissance du français des professionnels non ressortissants de l'UE par rapport aux collègues italiens (seules réponses obtenues)**

**Item 40 :** Des détails supplémentaires à ce sujet peuvent être connus à travers les affirmations insérées dans les annexes (cf. annexe n° 57).

#### 9.7.4. « Questionnaire Professionnels » : items 41 à 45

Le but des dernières questions était notamment de repérer d'éventuelles analogies/différences par rapport à l'âge/les tâches accomplies, à l'utilité de l'étude scolaire du lexique scientifique et de l'approche des activités typiques d'un professionnel du domaine scientifique/médical. Cette fois, les destinataires pouvaient alors donner des conseils destinés aux jeunes et écrire des observations supplémentaires.

Âge : analogies/différences	Fréquence	%
Oui	20	27%
Non	22	29,7%
Aucune réponse/je ne sais pas/ c'est difficile	30	40,5%
Unique collègue non francophone	1	1,3%
Connaissance personnes même âge	1	1,3%

**Item 41 :** Différences/analogies par rapport à l'âge et la connaissance du français des professionnels italiens (seules réponses obtenues)

Analogies/différences entre tâches accomplies et connaissance du français	Fréquence
Oui, il y a des analogies	7
Non, il n'y a pas d'analogies	22
Juste quelques différences	1
Je ne le sais pas	9
Question pas claire	1
Aucune occasion de juger	1
Autres observations	12

**Item 42 :** Analogies/différences entre les tâches professionnelles accomplies (et la préparation linguistique préalable)

**Item 41 :** Parmi les réactions des participants ne concernant pas les LE, remarquons qu'un professionnel a écrit, par rapport à l'âge, qu'en France les chercheurs ne sont pas « *precari* » (ils ne signent pas uniquement des CDD) jusqu'à l'âge de 40 ans...

**Item 42 :** Parmi les interviewés, quelques-uns ont ajouté des commentaires supplémentaires, recueillis dans l'annexe n° 58. Il nous semble comprendre que, d'après plusieurs répondants, la connaissance du français est souvent l'apanage des *over 50*, des *under 30* et de ceux qui ont séjourné longtemps à l'étranger (cf. question n° 41) et que l'on tend à sous-évaluer, parfois, les avantages de la connaissance de plusieurs langues dans un contexte où l'anglais est *lingua franca*.

Conseils donnés	Fréquence
Apprenez le français à l'école/avant le départ	23
Apprenez le français dès votre arrivée à l'étranger/entraînez-vous	12
Apprenez d'abord l'anglais	6
Apprenez plusieurs langues	3
Restez à l'étranger : c'est souvent avantageux !	4
Pensez aux sciences, le français arrivera	1
La culture est démodée (et, avec elle, même l'étude du français)...	1
Allez-y : vous ferez une expérience enrichissante/enthousiasmante !	6
Immergez-vous dans la culture étrangère, sans stéréotypes !	4
Partez encore très jeunes !	1

Apprentissage lexique scientifique...	Fréquence	%
Oui	35	47,2%
Non	16	21,6%
Seulement anglais	2	2,7%
TP/assistantat/lexique quotidien	13	17,5%
Étude de deux/plusieurs langues	4	5,4%
Aucune réponse	4	5,4%

**Item 43 : Conseils adressés à des jeunes se préparant à vivre leur même expérience dans un pays francophone (seules réponses obtenues)**

**Item 44 : Utilité de l'apprentissage du lexique scientifique et de TP en français propédeutiques aux activités des étudiants Erasmus et des professionnels du domaine scientifique**

**Item 43 :** Encore une fois, nous avons traduit les exhortations en détail dans les annexes (cf. annexe n° 59). Au-delà des avantages formatifs liés aux expériences estudiantines et universitaires en contexte international, plusieurs interviewés ont mis l'accent sur l'importance de l'apprentissage des LE, de l'immersion dans la culture étrangère. La réaction du professionnel ayant écrit que « la culture est démodée » est liée, peut-être, à la constatation que l'on croit souvent qu'il suffit de parler sa langue maternelle et l'anglais et que, en milieu scolaire, l'abandon de l'étude du français entraîne la méconnaissance et la transmission manquée d'une partie considérable de l'héritage issu du patrimoine historique et culturel européen (cf. 5.6.).

**Item 44 :** Soulignons que de nombreux interviewés ont insisté sur l'importance de l'intervention d'un assistant étranger en classe de langues et de la pratique de l'oral (vu la facilité de l'apprentissage du lexique scientifique). Selon nous, les répondants ayant affirmé l'inutilité de l'apprentissage scolaire du lexique scientifique faisaient allusion à une étude selon la méthodologie « traditionnelle » (apprentissage lexical par cœur de listes de mots), ou bien n'ont pas bien compris l'encadrement général (de « pré-spécialité », susceptible de motiver les apprenants) des tâches que nous aurions voulu expérimenter.

Observations facultatives	Fréquence
Plus de mobilité internationale, dès le lycée	2
Promouvoir l'apprentissage de plusieurs langues (école et université)	12
J'ai utilisé plusieurs langues	1
Bien connaître, auparavant, sa langue maternelle...	1
Favoriser l'emploi de plusieurs langues en milieu scientifique	1
Français peu valorisé en milieu scientifique	1
Terminologie scientifique semblable/facile	1
Plus de P.O. et locuteurs natifs/moins de latin et méthodes traditionn./ classes moins nombreuses	7
Expérience à refaire/choisir	2
Mon père souhaiterait me faire apprendre le français...	1
Aucun commentaire à ajouter	2

**Item 45 : Observations supplémentaires facultatives des participants (seules réponses obtenues)**

**Item 45 :** De nombreux interviewés ont accepté de nous faire part de leurs réflexions très riches : nous les partageons souvent et nous les ajoutons bien volontiers dans les annexes (cf. annexe n° 60).

**9.7.5. Pour résumer**

Même l'apport des données issues du « *Questionario professionisti* » a été fructueux pour notre recherche : nous avons eu l'occasion de confirmer encore une fois la validité potentielle de nos projets didactiques à visée scientifique liés à l'hypothèse de départ (cf. chap. 7) et d'ajouter des observations supplémentaires aux commentaires déjà retenus, suite à l'examen des résultats des questionnaires précédents (cf. 9.5.4. et 9.6.5.). Il s'agit, en particulier, des réflexions dictées par la connaissance directe d'un contexte professionnel, par la permanence – souvent prolongée et concernant plusieurs pays – à l'étranger et par l'opportunité/le choix de fréquenter des endroits où l'on ne se borne pas à rencontrer de jeunes homologues, notamment non francophones/autochtones (cf. 5.3.1., 5.4.1., 5.4.2., 5.5.). Il en découle que la connaissance du français (et même d'autres LE) est avantageuse, afin d'établir des relations professionnelles et amicales et de s'approcher davantage de la culture d'autres peuples, non seulement européens (cf. 5.6.). Cela nous a amenée à choisir des tâches visant aussi la compréhension de notices d'utilisation, l'argumentation, la résolution de problèmes, l'intervention professionnelle sur le terrain (cf. chap. 11, par ex., les tâches « Médecins sans frontières », « Quels métiers... ? », « Cybersciences-professions », « Le travail du chercheur »). Il semble donc nécessaire, même avant le début des études universitaires,

*« d'adapter une démarche de FOS [ou de français de spécialité, d'après nous] appliquée à l'enseignement supérieur, adapter car la diversité des situations rend souvent l'étape de la demande de formation imprécise, le dispositif d'accompagnement des étudiants allophones couvrant souvent l'ensemble des programmes d'échanges » (Goes et Mangiante 2010 : 143).*

D'après le souhait encourageant exprimé par le dernier professionnel dont nous avons traduit l'avis sur la situation actuelle des travailleurs dans le domaine scientifique séjournant dans des pays francophones et sur leur préparation linguistique (« à présent, je n'ai rien à ajouter, car j'ai vécu mon expérience il y a dix ans. Je pense que la réalité d'aujourd'hui – que je ne connais pas – est différente, j'espère beaucoup plus internationale »), nous concluons notre compte rendu par l'opinion de quelques auteurs, affirmant que les approches méthodologiques,

*« même si elles se doivent de répondre à des demandes spécifiques formulées par établissement et par spécialité, ne peuvent ignorer aujourd'hui qu'elles répondent aussi à une demande commune qui est celle du français sur objectifs universitaires »* (Cortier et Kaaboub 2010 : 64-65).

Nous en partageons l'avis et en apprécions les tentatives de contribution à la recherche didactique, tout en essayant de prendre en compte les obstacles liés à la massification de l'enseignement (notamment, dans le secondaire), conjointement à l'exigence d'innovation et au respect des cultures éducatives (cf. chap. 3, chap. 4, 9.5.4., 9.6.5., chap. 14).

## **9.8. Synthèse, positionnement, conclusion**

Comme nous l'avons déjà observé, la majorité des lycéens, des étudiants et des professionnels interviewés, à la lumière des expériences vécues, a mis l'accent sur l'importance potentielle de l'initiation à la langue de spécialité dès le lycée scientifique et, notamment, sur la nécessité d'augmenter et d'améliorer l'apprentissage scolaire d'au moins deux langues vivantes étrangères, à continuer après le collège (cf. 9.5.3., 9.6., 9.7.). Les répondants les plus jeunes (cf. 9.5. à 9.5.4.) ont montré avoir apprécié la possibilité de pratiquer la langue en séjournant à l'étranger avec l'établissement fréquenté. Du reste, la proximité géographique entre la France et l'Italie du Nord favorise bien sûr (notamment pour des raisons économiques) la possibilité de se rendre dans le pays considéré (de même qu'en Belgique et en Suisse). En outre, nous souhaitons que de nombreux établissements italiens du secondaire organisent des échanges scolaires, afin que les apprenants partagent, de la façon la plus authentique possible, quelques jours de la vie quotidienne avec leurs correspondants étrangers. La disponibilité à la mobilité internationale devrait constituer, selon nous, un « savoir être » fondamental au sein des objectifs de formation des jeunes du lycée scientifique (vu les nombreuses possibilités que l'univers du travail leur offre, dans les futurs domaines d'action choisis).

Cependant, d'après nous, ces types de projets – comme, par exemple, « *e-twinning* » – ne sont pas faciles à mettre en place dans notre pays, surtout pour les raisons suivantes :

- retards très longs (à rattraper) dans les établissements de la titularisation de jeunes professeurs déjà habilités et spécialisés dans l'enseignement des langues (dont le dynamisme,

les séjours à l'étranger effectués – notamment assistanat dans les lycées et dans les collèges, séjours Erasmus, séjours linguistiques – et la maîtrise des TIC devraient favoriser les contacts avec les partenaires des autres pays et contribuer à donner une meilleure renommée à l'école italienne) ;

-manque de formation continue obligatoire pour les professeurs italiens (qui, une fois titularisés, gardent en l'état leur poste jusqu'à la fin de leur carrière, quelles que soient leurs compétences initiales ou acquises). Nous avons connu des collègues de langues, même proches à la retraite, très cultivés, ayant toujours consacré une bonne partie de leurs temps libre à l'auto-formation, aux activités culturelles, aux voyages et aux initiatives visant à la promotion de la formation linguistique des apprenants, mais aussi de nombreux professionnels de 50-65 ans environ ne sachant pas – ou peu – utiliser l'ordinateur et des professeurs – même plus jeunes – n'ayant jamais visité l'un des pays dont ils enseignaient la langue... En outre, au XXI<sup>e</sup> siècle, l'appartenance au sexe féminin et le statut de mère de famille ne justifient pas du tout, dans le contexte socioculturel italien, l'impossibilité revendiquée de se rendre de temps en temps dans les pays dans lesquels on parle la langue enseignée.

D'après les réponses obtenues grâce au « *Questionnaire Erasmus* » (cf. 9.6.à 9.6.5.), nous avons pu observer que les affirmations des étudiants, ayant séjourné longtemps en France, mettent en relief la capacité accrue d'encadrer la problématique linguistique d'une façon critique, compte tenu des avantages/désavantages dérivant de leurs études précédentes et de leur expérience sur le terrain<sup>o</sup> Les réactions du jeune scientifique d'origine française ayant rempli les questionnaires « Erasmus » et « Professionnels » (cf. 9.6., 9.7., annexes) montrent une attention majeure, de la part de la France, à l'étude des langues pendant la scolarité et à l'insertion professionnelle des jeunes, qui a lieu beaucoup plus rapidement dans ce pays (cela constitue, sans doute, des avantages culturels/occupationnels dont même les jeunes italiens aimeraient profiter). Nous avons déjà mis en évidence l'intérêt manifesté par de nombreux professionnels interviewés envers notre recherche. En effet, grâce à leur parcours scolaire et à leurs expériences de travail en pays francophones (souvent, assez longues et réitérées) ils se rendent compte davantage de l'importance de l'étude de deux ou plusieurs langues étrangères, notamment du français (qui, malheureusement, dans les établissements scolaires italiens n'a plus beaucoup de poids). Pour cette raison, ils nous ont souvent exprimé, de manière plus informelle, le souhait que notre recherche, enrichie de leurs observations, offre une modeste contribution à la mise en évidence de la nécessité d'améliorer/changer l'enseignement/apprentissage des langues en contexte italien<sup>o</sup> Les résultats des trois questionnaires que nous avons présentés pourraient donc constituer le point

de départ pour une réflexion didactique plus approfondie sur le sujet abordé, même en collaboration avec des spécialistes dans le domaine scientifique.

Revenons encore, pour terminer, au but principal de notre enquête, c'est-à-dire le sondage impliquant les catégories de participants susmentionnées ayant exprimé leur avis (en large partie favorable, supporté par leurs expériences internationales d'apprenants/anciens apprenants/professionnels, qui manquent souvent aux professeurs de langue italiens, cf. chap. 4) sur l'initiation à la langue de spécialité au sein des cours de français destinés aux lycéens de la filière scientifique. Ils nous ont aidée à cerner, grâce à leurs expériences linguistiques/scientifiques et à leurs *desiderata*, des sujets potentiellement utiles à la formation en français de lycéens se destinant, probablement, à des activités dans le domaine scientifique (telles que les nombreuses professions mentionnées plus haut) et qui feront d'éventuels séjours d'études/de travail en pays francophones. Il s'agit, notamment, de notions susceptibles d'être utiles dans la vie quotidienne (pratique, étudiante, professionnelle, relationnelle), au sein de laquelle l'intégration du vocabulaire issu du domaine scientifique constituerait un atout avantageux (cf. 5.4.1. à 5.5.). De nombreux interviewés ont mis l'accent sur la méthodologie à choisir à cet effet : les participants ayant entendu parler de l'approche actionnelle proprement dite n'étaient pas, certainement, très nombreux ; cependant, d'après leurs expériences d'apprenants en langues et d'utilisateurs sur le terrain plus ou moins expérimentés, ils se rendaient compte du manque d'efficacité des méthodologies « traditionnelles » dans les cours de langues (cf. 4.5.1.), notamment de spécialité et adressés à de jeunes publics en Italie (cf. 9.6.1., annexes). En outre, de nombreux répondants se sont aperçus, en ligne avec les instructions du Conseil de l'Europe (cf. avant-propos), de la nécessité d'apprendre au moins deux LVE dès l'enfance/la préadolescence et de l'avantage d'une préparation préalable à ne pas improviser, notamment de caractère linguistique, pour les jeunes envisageant des séjours à l'étranger. Les conclusions de ce compte rendu de données nous ont été fort utiles pour l'élaboration des supports à utiliser pendant notre expérimentation de terrain (cf. chap. 10 et 11), compte tenu des difficultés et des suggestions signalées (parmi lesquelles, la dotation d'instruments linguistiques non désuets/abstraites, non uniquement issus de l'histoire littéraire, favorisant la capacité à communiquer dans la vie quotidienne).

Les observations des interviewés ont été précieuses, donc, pour proposer des pistes d'action potentielles aux effets non seulement conformes aux exigences scolaires des établissements du secondaire (amélioration des 4 compétences, notamment de la P.O. ; étude visant à se débrouiller dans les situations quotidiennes et, ensuite, de travail ; utilisation de sujets d'actualité, même scientifique), mais aussi, dans la perspective future

d'enseignement/apprentissage, utiles pour mieux se confronter à « *la question des compétences académiques et linguistiques requises pour un bon déroulement des études dans le système universitaire français* » (Parpette et Mangiante 2010 : 13), vu que les étudiants et les anciens étudiants – même dans le domaine scientifique – en passant d'un système universitaire/professionnel à un autre, acceptent de vrais « *défis à la fois institutionnels et intellectuels* » (*idem* : 14). Au-delà de l'objectif principal lié à l'administration des questionnaires et concernant le recueil de données potentiellement utiles pour notre recherche en DDL, nous souhaiterions, comme nous l'avons déjà écrit ci-dessus, utiliser les réactions des répondants pour une étude envisageant la sensibilisation des professionnels italiens à combler leurs lacunes linguistiques (à planifier opportunément avec quelques experts). Dans le tableau suivant, nous détaillerons les principaux résultats obtenus lors de l'enquête préliminaire et les façons de les prendre en compte dans le travail proposé (cf. chap. 10, 11) :

<b>Principaux résultats</b>	<b>Prise en compte dans le travail</b>
<i>Utiliser des supports modernes</i>	Travail avec les TIC, notamment par le biais de l'ordinateur connecté à Internet
<i>Varié le contenu des séances « traditionnelles » ; utiliser une méthodologie à l'avant-garde</i>	Ne pas limiter les <i>input</i> linguistiques à l'histoire littéraire. Activités plus dynamiques, susceptibles de motiver les apprenants. Adoption de la recherche-action
<i>Appréciation potentielle de sujets scientifiques/concernant le milieu professionnel futur</i>	Proposer des tâches liées à l'actualité scientifique, visant à la compréhension de notices d'utilisation, concernant la résolution de problèmes, favorisant la connaissance du milieu d'action de professionnels dans le domaine scientifique
<i>Appréciation potentielle de sujets actuels ou liés aux exigences quotidiennes</i>	Proposer des tâches réalisées par le biais de documents authentiques/sites Internet, concernant des sujets potentiellement utiles dans la vie réelle
<i>Attention aux exigences futures des étudiants en mobilité</i>	Voir ci-dessus. Proposer des tâches entraînant à la prise de notes et à l'organisation d'exposés oraux

**Tableau 9.8. : Principaux résultats de l'enquête et prise en compte dans le travail**

Soulignons que d'autres remarques et *desiderata* déjà mentionnés dans la thèse ou dans les annexes, issus des questionnaires administrés, ne peuvent pas être pris en compte lors de notre expérimentation, vu qu'ils concernent des sujets qui reviennent aux institutions et aux établissements italiens. Nous pouvons affirmer, d'après les observations précédentes, que l'enquête relatée confirme notre cadre théorique et qu'elle nous offre des bases adéquates pour la planification et pour la mise en place de notre travail de terrain<sup>o</sup> Elle laisse, cependant, deux questions en suspens :

1) Nous avons contacté de très nombreux proviseurs/enseignants des établissements du secondaire, étudiants et professionnels, afin d'atteindre le quorum permettant de mener une analyse statistique d'une partie des réactions obtenues (cf. 9.5., 9.6., 9.7.). Les personnes qui ne nous ont pas répondu, étaient-elles vraiment débordées de travail, ou bien fort insoucieuses de l'importance de la recherche en didactique ?

2) La participation à notre enquête préliminaire (et au travail de terrain) du lycée « F. Lussana » de Bergame, comme nous l'avons indiqué dans cette thèse (cf. 9.1.2., 9.3., 10.1., 10.3., 14.4.), a constitué presque une exception dans le panorama scolaire italien en vertu de la disponibilité du proviseur/des professeures de français et de la possibilité d'utiliser profitablement, dans un deuxième moment, les équipements informatiques. Pourrions-nous repérer sans trop de difficultés, lors d'éventuelles expérimentations à réaliser dans l'avenir (même visant à confirmer à nouveau l'hypothèse de départ à la base de cette recherche, cf. chap. 8, 14.5., conclusion), des enseignants disposés à s'engager dans un travail en équipe avec une personne n'étant plus, désormais, apprentie-chercheuse ?

Ces prémisses faites, nous illustrerons ensuite, dans notre cadre expérimental, les résultats des entretiens préliminaires avec le chef d'établissement et avec les professeures de français titulaires dans l'établissement d'accueil : conjointement aux données obtenues par le « Questionnaire *post-liceo* » (largement rempli par des jeunes majeurs ayant fréquenté le lycée « F. Lussana »), ils constitueront un aperçu de la situation contextuelle et des représentations des apprenants (Moscovici 1986, Estela Klett 2008 : 152) face à notre travail de terrain°